



Rapport d'activité 2016  
Etablissement de l'Amicale du Nid  
des Hauts-de-Seine  
Accompagner, Héberger, Insérer

<b>1) L'AMICALE DU NID .....</b>	<b>2</b>
<b>2) L'ETABLISSEMENT DES HAUTS DE SEINE .....</b>	<b>11</b>
2/A) QUELQUES ELEMENTS SUR L'HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT : .....	11
2/B) CADRE ETHIQUE AUQUEL L'ETABLISSEMENT SE REFERE .....	12
2/C) ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE L'AMICALE DU NID HAUTS-DE-SEINE : .....	14
2/D) FORMATION DES SALARIE-ES : .....	15
2/E) L'ETABLISSEMENT EN 2016 : .....	15
<b>3) PRESTATIONS DE L'ETABLISSEMENT POUR LES PUBLICS ACCUEILLIS .....</b>	<b>18</b>
3/A) ACCUEILLIR/INFORMER : .....	18
3/A/1 <i>L'accueil au Pôle Accueil Accompagnement Hébergement</i> : .....	18
3/A/2 <i>L'accueil à l'Atelier d'Accompagnement à la Vie Active</i> .....	20
3/B) ALIMENTER : .....	24
3/B/1 <i>Le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement</i> .....	24
3/B/2 <i>L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active</i> .....	25
3/C) METTRE A L'ABRI ET/OU OFFRIR UN « CHEZ SOI » : .....	25
3/C/1 <i>Mise à L' ABRI</i> .....	26
3/C/2 <i>Offrir un « chez-soi »</i> .....	27
3/C/3 <i>L'accès au logement</i> .....	29
3/C/4 <i>Le partenariat avec le SIAO</i> .....	30
3/D) ALLER VERS .....	31
3/D/1 <i>Les action d'aller vers du « groupe prévention »</i> .....	31
OBJET : BILAN ANNEE 2015-2016.....	34
3/E) DIAGNOSTIQUER ET PROPOSER/ORIENTER VERS UNE SOLUTION ADAPTEE OU PROCEDER A UNE REORIENTATION .....	36
3/E/1 <i>Diagnostic, Orientation et réorientation au PAAH</i> .....	36
3/E/2 <i>Accompagnement sans hébergement</i> : .....	37
3/E/3 <i>Diagnostic et orientation à l'AAVA</i> : .....	42
3/F) DOMICILIER .....	45
3/G) ACCOMPAGNER AU « VIVRE ENSEMBLE » .....	46
3/H) FAIRE EMERGER ET/OU ELABORER UN PROJET DE VIE .....	48
3/H/1 <i>Méthodologie du « récit de vie » à l'AdN92</i> .....	49
3/I) ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE EN PRENANT EN COMPTE LA PERSONNE DANS TOUTES SES DIMENSIONS : .....	49
3/I/2 <i>La maîtrise de la langue française au service de l'insertion professionnelle et de l'autonomie</i> .....	50
3/J) FAVORISER LA PARTICIPATION DES USAGERS.....	54
3/J/1 <i>Le Conseil de la Vie Sociale</i> .....	55
3/J/2 <i>Les réunions de l'atelier</i> .....	55
<b>4 ) CONCLUSION ET PERSPECTIVE.....</b>	<b>57</b>
<b>5) ANNEXES .....</b>	<b>58</b>
5/A) EXTRAIT DU PROJET D'ETABLISSEMENT : PARTIE V : PERSPECTIVES GLOBALES DE DEVELOPPEMENT DE L'ETABLISSEMENT POUR LES 5 ANNEES A VENIR.....	58
<b>A) LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HEBERGEMENT :</b> .....	59
B) <i>Les actions d'aller vers</i> : .....	59
5/B) PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ATELIER D'AIDE A LA VIE ACTIVE .....	60
5/C) ARTICLE PRESSE (INNOVATION SOCIALE) SUR L'AAVA.....	65

### BILAN D'ACTIVITES GLOBAL

Année 2016

L'Amicale du Nid née en 1946, est une association nationale régie par la loi 1901 ; elle est **laïque** et **indépendante** de tout parti et de toute organisation. Son engagement s'inscrit dans les **principes de liberté, d'égalité, de solidarité et de respect de l'autre**, sans laisser place ni à une conception moraliste de la sexualité, ni à la complaisance vis-à-vis de la violence qu'est la prostitution.

Ses principes d'action s'appuient sur la convention internationale du 2 décembre 1949 ratifiée en 1960 et sur la loi du 13 avril 2016, visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Elle s'inscrit dans le refus de toute forme d'homophobie et de transphobie, de toute forme de discriminations, de racisme et de sexisme.

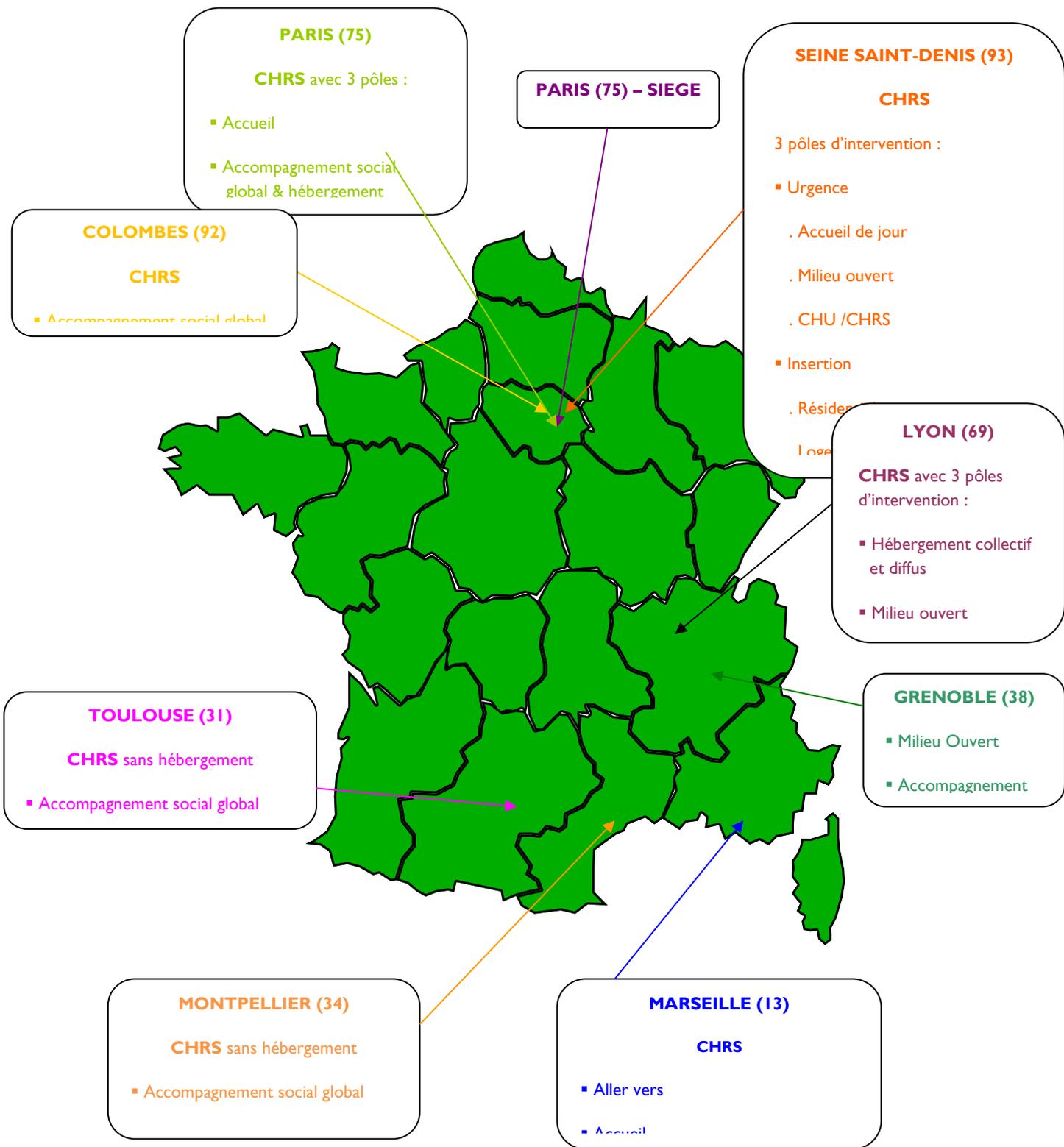
L'Amicale du Nid considère que **la prostitution est incompatible avec la dignité humaine et l'égalité entre les femmes et les hommes ; le corps humain ne peut être considéré comme une chose ou une marchandise**. Elle refuse son assimilation à un métier et souhaite développer ses missions dans un abolitionnisme cohérent, renforcé par l'interdiction de tout achat d'acte sexuel, qui ne pénalise pas les personnes prostituées et les accompagne vers une insertion socio professionnelle.

Elle s'appuie sur les valeurs du travail social : respect et non jugement des personnes, accueil inconditionnel.

Ses missions, accomplies par des professionnel-les salarié-es, sont les suivantes :

- à partir d'un lien avec les personnes en situation, en danger ou ayant connu la prostitution, accompagner **vers une alternative à la prostitution**,
- conduire une réflexion et des recherches sur la question de la prostitution, sensibiliser, former, prévenir.

L'association est implantée dans 9 départements et a un effectif de l'ordre de 200 salarié-es.



## I – LES POINTS MARQUANTS DE L'ANNEE 2016

L'évènement clef de 2016, année des 70 ans de l'association, a été l'adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées et sa promulgation, le 13 avril 2016.

L'Amicale du Nid, engagée en faveur de cette loi dans le collectif Abolition depuis 2012 a été auditionnée à plusieurs reprises lors du processus de discussion de la loi et a été sollicitée dès la fin de 2016 pour appuyer la mise en place de la loi.

2016 a donc été une année riche pour le renforcement de la visibilité de l'association, avec l'organisation de nombreux colloques et évènements :

- Colloque ISEC en juin 2016.
- Colloque des 70 ans de l'association, le 18 novembre 2016.
- Visite de la Préfète de Paris à l'AdN 75 le 24 novembre 2016, pour affirmer l'engagement de l'Etat dans la lutte contre le système prostitutionnel et l'accompagnement des personnes prostituées.
- Visite de la ministre, Madame Rossignol, dans l'appartement partagé dédié aux victimes de traite de l'AdN 75,
- Colloque à Aubagne, le 25 novembre 2016 (AdN13).
- Colloque à Bobigny (AdN 93) le 6 décembre 2016.
- Colloque organisé par la Mission Locale de Rennes, le 2 décembre 2016.
- Journée d'études organisée par la Préfecture de l'Essonne, le 28 novembre 2016.
- Présentation de son livre par Geneviève Duché à Montpellier, à Grenoble, à la CLEF
- Colloque à Lyon mai 2016.
- Conférence à Grenoble 17 novembre 2016.
- Table ronde sur les violences envers les femmes à l'occasion du 25 novembre à Montpellier.

Des financements octroyés en fin d'année 2016 confient à l'AdN des missions de sensibilisation pour 2017, dans les départements où elle est implantée et au-delà : dans toute la région Occitanie, dans une partie des départements de Rhône-Alpes-Auvergne, en Nouvelle Aquitaine, dans le Grand Est, en Bretagne et dans le Pas-de-Calais. Un diagnostic de la situation relative à la prostitution dans 4 départements d'Ile-de-France (Yvelines, Seine-et-Marne, Val-de-Marne et Val-d'Oise) a été entamé en décembre 2016.

2016 a également été marquée par l'achèvement du projet financé par le programme européen ISEC, « **la traite des êtres humains : de la sortie à l'insertion, barrières et leviers** », avec le colloque de juin 2016, qui a rassemblé plus de 200 personnes,

professionnels de l'AdN, professionnels du social, associations partenaires, services de l'Etat et des personnes accompagnées.

Ce projet a démontré la richesse de la mutualisation des pratiques et de la capitalisation des différents établissements et l'importance de donner la parole aux personnes accompagnées. La dynamique créée va, nous l'espérons, se poursuivre dans les années qui viennent, avec des chantiers communs dont le projet FAMI « Renforcer les capacités des étrangèr·e·s en situation ou ayant connu la prostitution à accéder à leurs droits de s'intégrer » financement attribué fin 2016 pour une action qui va se dérouler de 2017 à 2019.

Mais l'année 2016 a surtout été riche au niveau du travail dans les établissements, avec notamment :

- La concrétisation du travail engagé sur la question des mineur-es, avec des projets spécifiques à l'AdN 75 et l'AdN 13,
- L'actualisation des projets d'établissement à Marseille, Paris, Colombes et Lyon,
- La signature d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens pour le CHRS de Lyon et la négociation bien avancée pour la signature d'une CPOM pour l'AdN 75 et 92.
- La signature par l'AdN 38 d'un CPOM de 3 ans avec l'ARS
- Le développement de l'AdN 93 : ouverture de 30 nouvelles places d'hébergement d'urgence, mise en place d'un aller-vers à Saint-Denis et Bagnolet, accord pour l'ouverture d'une nouvelle pension de famille à Saint-Denis en 2018.
- Création de 5 places d'hébergement supplémentaires pour le CHRS de l'AdN 69

Ces points positifs doivent cependant être tempérés par le constat que, comme lors des années précédentes, les situations rencontrées sont de plus en plus complexes et difficiles et que les moyens pour permettre aux victimes d'accéder à leurs droits sont toujours insuffisants :

○ **L'AUGMENTATION IMPORTANTE DES MINEUR-ES EN SITUATION DE PROSTITUTION** a été particulièrement visible en 2016. L'équipe d'Intermède, à Paris, a fait plus de 100 signalements concernant de très jeunes filles en situation de prostitution de rue. L'étude conduite par l'AdN 34 La Babotte a démontré que plus de 50% des professionnels travaillant avec des enfants (protection de l'enfance et Education nationale) avaient rencontré au moins une situation de prostitution de mineur-es. Et pourtant, les financements des actions de prévention ont baissé. Les incertitudes liées aux changements de compétences des collectivités territoriales dans le cadre de la loi de décentralisation ont ainsi entraîné des pertes de financement pour les actions de prévention de l'AdN 34, alors même que la demande était en augmentation.

## ○ LE MANQUE PERSISTANT DE PLACES D'HEBERGEMENT DANS CERTAINS TERRITOIRES

L'hébergement est une nécessité pour la mise à l'abri en situation de grand danger. Il est également une condition indispensable pour envisager une sortie de la prostitution ou de la traite. Pourtant, et comme depuis plusieurs années, il est difficile dans certains territoires (Isère, Hérault) de pouvoir trouver des solutions malgré la priorité affichée pour les femmes victimes de violences.

## ○ LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES VICTIMES POUR ACCEDER A LEURS DROITS.

La régularisation administrative est de plus en plus complexe, même pour les victimes de traite qui portent plainte contre leur réseau ; les délais de réponse de l'administration peuvent être longs et sont très différents selon les territoires. L'octroi du droit d'asile est appuyé par le travail des équipes de l'Adn et notamment des juristes et, malgré l'excellent partenariat avec l'OFPRA, le processus de demande d'asile est long et incertain.

## II – L'ACTIVITE DE L'AMICALE DU NID EN 2016

### **A – Une action au niveau national et international**

Le développement des contacts politiques au niveau national s'est inscrit en 2016 dans le cadre de l'adoption de la loi du 13 avril.

- Contacts avec Pascale BOISTARD, secrétaire d'Etat aux droits des femmes jusqu'en février 2016, puis avec Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes (rendez-vous, participation aux petits déjeuners de la ministre, réunion de suivi de la loi du 13 avril 2016).  
Inauguration par Madame ROSSIGNOL de l'appartement TEH de l'AdN 75.  
Participation de l'AdN 34 à la réunion organisée dans l'Aude pour la visite de la ministre.
- Contacts avec le ministère de la santé dans le cadre des consultations pour l'élaboration du référentiel de prévention des risques santé des personnes en situation de prostitution (article 17 de la loi du 16 avril 2016).
- Nomination de l'Amicale du Nid au comité d'orientation de la MIPROF (arrêté du 17 octobre 2016).

Au niveau international, l'association a poursuivi sa participation à la plateforme européenne de la société civile pour la lutte contre la traite des êtres humains, avec deux réunions à Bruxelles en 2016 (juin et décembre).

Elle a travaillé avec l'association bulgare GAF dans le cadre du projet ISEC et a invité pour le colloque de l'anniversaire des 70 ans de l'association deux policières de Montréal pour présenter leurs actions de formation / sensibilisation sur la prostitution.

## **B - L'activité des établissements en 2016**

Sept des huit établissements de l'Amicale du Nid ont une convention de délégation de service public au titre des CHRS (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), comprenant, selon les établissements, l'aller vers, l'accueil et le suivi sans hébergement, l'hébergement d'urgence et d'insertion et les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active (AAVA). Seul l'établissement de Grenoble assure ses activités, dans les départements de l'Isère et de la Savoie, dans le cadre de subventions annuelles et d'une convention triennale avec l'ARS. Les établissements mobilisent également d'autres financements (ARS, Conseils généraux et régionaux, subventions municipales, etc...). L'année 2016 a été marquée par les incertitudes liées aux transferts de compétences entre collectivités locales en raison de la nouvelle donne de la décentralisation. Ceci a signifié pour certains établissements des baisses conséquentes de financement, notamment pour les actions de prévention et de formation (baisse annoncée en fin d'année de la subvention ARS pour l'action Intermède à Paris et baisses de financement pour les actions de La Babotte et, dans une moindre mesure, pour celles de l'AdN 31).

### **I - « Aller vers » :**

#### **4 811** personnes rencontrées en 2016

- Dont 74 % sont des femmes, 5% sont des hommes et 21% des personnes transidentitaires.
- 93% des personnes rencontrées sont de nationalités étrangères.
- 23% des personnes rencontrées sont clairement identifiées comme victimes de traite des êtres humains (application des critères d'identification)

A Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Chambéry, Montpellier, Béziers et Toulouse, les équipes de l'association vont au-devant des personnes prostituées, de jour ou de nuit, sur les lieux de prostitution de rue ou de route.

Cette mission est essentielle pour rencontrer les personnes, conduire des actions de prévention santé et surtout faire connaître l'association et nouer ce premier lien de confiance qui permet d'amorcer un accompagnement en vue de la construction, au rythme de la personne et selon ses décisions, d'une insertion socio professionnelle et donc d'une sortie de la prostitution. Selon les établissements, entre un quart et un tiers des personnes accompagnées dans les établissements ont été d'abord rencontrées en aller vers ; il faut aussi ajouter que plus du tiers des personnes venant solliciter les services ont entendu parler de l'Amicale du Nid par le « bouche à oreille », souvent lié à la présence de l'association dans les lieux de prostitution.

Les expériences d'aller vers par internet se poursuivent, notamment à Marseille. Des SMS sont régulièrement envoyés aux numéros de téléphone relevés sur les sites d'annonces de prostitution. Les 1 561 numéros contactés ont donné lieu à 40 échanges par SMS, 5 venues à l'accueil de jour et 4 accompagnements. L'expérimentation se poursuit en 2017.

## 2 - Accueil, accompagnement, hébergement, logement :

Le tableau ci-après montre l'évolution des différentes actions de l'association :

	2016	2015	% évolution 2016/2015
<b>Accueil</b>			
nbre d'adultes	1517	1317	15%
nbre adultes accueil de jour St Denis	1307	1041	26%
nbre d'enfants de l'accueil de jour St Denis	1399	1100	27%
<b>Accompagnement</b>			
nbre de personnes adultes	1883	1908	-1%
<b>Hébergement</b>			
nbre de personnes adultes	311	296	5%
nbre d'enfants	147	114	29%
<b>Logement</b>			
nbre d'adultes en lgt accompagnés par AdN	262	315	-17%
nbre d'enfants en lgt accompagnés par AdN	244	296	-18%
Ateliers d'Adaptation à la Vie Active			
nbre de personnes	73	70	4%
<b>TOTAL adultes</b>	<b>5353</b>	<b>4947</b>	<b>8%</b>
<b>TOTAL enfants</b>	<b>1790</b>	<b>1510</b>	<b>19%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7143</b>	<b>6457</b>	<b>11%</b>

L'accueil concerne toute personne qui se présente dans un établissement. Il est inconditionnel. Les conditions d'accueil sont déclinées de façons différentes selon les établissements, avec des modalités collectives ou individuelles.

L'accueil vise à :

- Instaurer une relation de confiance, dans un cadre convivial et rassurant, tout en présentant les actions et missions de l'établissement,
- Favoriser une dynamique de changement en proposant une orientation ou un suivi au plus près des besoins des personnes.

Les accueils de l'Amicale du Nid sont de deux types, que nous avons distingués dans les chiffres cette année.

D'une part, l'accueil de jour de Saint-Denis, ouvert aux femmes en errance et à leurs enfants. La fréquentation de cet accueil augmente chaque année, avec 1307 femmes et 1399 enfants accueilli-es en 2016, en augmentation de 27% par rapport à l'année précédente. Le rôle de cet accueil – un lieu actif, dynamique où les femmes et les enfants trouvent, au-delà de l'alimentation et des moyens d'hygiène, des activités collectives tant autour de l'accès aux droits, à la culture qu'autour de la parentalité et de bien d'autres thèmes. Certaines parlent de la situation de prostitution et peuvent être orientées pour un accompagnement spécifique.

**D'autre part, l'accueil spécifique sur la question de la prostitution, qui a concerné 1 517 personnes, soit une hausse de 15% par rapport à 2015.**

Cette augmentation reflète les effets de l'aller-vers, sans doute une plus grande visibilité de l'Amicale du Nid ; nous pouvons aussi faire l'hypothèse que les discussions autour de la loi ont entraîné une plus grande demande de la part des personnes concernées par la prostitution.

Cependant, les moyens des établissements pour l'accompagnement des personnes n'ont pas augmenté. Les établissements ont mis en place des procédures (commissions de prise en charge) pour prioriser les situations et ajuster la file active aux moyens disponibles. Ceci explique la stabilisation du nombre d'accompagnements en 2016, **1 883 personnes accompagnées**, soit une diminution de 1% par rapport à 2015.

Mais cette saturation des files actives risque de poser problème, si les demandes s'accroissent encore avec la mise en place de la loi du 13 avril 2016. Dans son dossier d'agrément pour les Commissions départementales prévues par cette loi, l'AdN a bien précisé qu'à moyens constants, elle ne pouvait augmenter le nombre de personnes suivies, d'autant plus que les accompagnements dans le parcours de sortie défini par la loi seront particulièrement soutenus, puisqu'ils doivent tenir compte de la durée maximum de 2 ans pour bénéficier de l'autorisation provisoire de séjour et percevoir l'allocation spécifique (AFIS).

73 personnes ont été accompagnées dans les AAVA de Colombes et de Lyon. Ces ateliers d'accompagnement à la vie active, qui placent les personnes dans une situation de travail réel, représentent un appui puissant pour reconstruire l'estime de soi, le lien aux autres – donc travailler sur les conséquences de la violence subie – et permettent aux personnes de percevoir une rétribution.

**Au total, 5 353 personnes adultes ont été accueillies, accompagnées avec ou sans hébergement ou suivies dans le logement. Ce chiffre est en hausse de 8% par rapport à 2015.**

Avec ces adultes, 1 790 enfants ont été également concernés par l'action de l'Amicale du Nid.

**Les victimes de la traite des êtres humains**, clairement identifiées selon les indicateurs, représentent **plus de 30% des personnes accompagnées** par l'Amicale du Nid. Les équipes de travail social les accompagnent à s'identifier comme victimes de TEH, à dénouer l'emprise, à conduire des démarches pour l'accès à leurs droits et tout en travaillant sur les conséquences de la situation de prostitution. Ces accompagnements sont intenses et demandent aux équipes d'acquérir des compétences juridiques. Des juristes sont maintenant présentes dans les établissements de Toulouse, Montpellier, Paris et Grenoble. Comme le démontre l'étude conduite dans le cadre du projet ISEC, ce travail demande que la personne puisse bénéficier a minima de réponses aux besoins primaires : manger, dormir en sécurité. L'hébergement est, dans de nombreuses situations, une condition nécessaire du parcours de sortie. La nécessité de moyens adaptés se poursuit dans les étapes de construction d'une insertion socio-professionnelle d'un parcours de sortie de la prostitution.

### 3 – La formation et la prévention sur la question de la prostitution.

Prévention et formation :

- Prévention : **718** jeunes concerné-es,
- Formation, sensibilisation : **1 511** professionnel-les.

La prévention et la sensibilisation se retrouvent dans l'ensemble des missions de l'Amicale du Nid, par l'action auprès des personnes en danger de prostitution ou pour prévenir la dégradation d'une situation. Elles prennent également la forme d'actions en direction des jeunes, des professionnel-les en contact avec eux/elles et, plus largement, des acteur-ices sociaux-ales.

En 2016 a été développé dans le cadre d'un financement du Conseil Régional Ile-de-France, un site de prévention en direction des jeunes [www.ienesuispasavendre.org](http://www.ienesuispasavendre.org).

Son élaboration s'est appuyée sur le regard des jeunes envers le sujet de la prostitution, via trois groupes pilotes :

- 1 – Des questionnaires auprès des jeunes d'un collège parisien. Leurs réponses ont grandement contribué à la construction de ce site.
- 2 – Une participation à quatre sessions de chat collectif sur Habbo à propos du thème "peut-on tout acheter ?" organisé avec Fil santé jeunes. Le recueil des réactions des participants nous a permis de prendre en compte leur regard sur la prostitution.
- 3 – Des rencontres avec les jeunes accompagnés par l'ANRS. Ces échanges ont aidé à penser, mettre en œuvre et rendre vivant ce site.

Le site est maintenant en ligne et facilement consultable sur smartphone.

La formation s'appuie sur l'expertise de l'Amicale du Nid et la valorise.

Ses objectifs sont :

- faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes,
- faire changer les représentations sur la prostitution,
- permettre, notamment aux travailleur-euses sociaux-ales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes,
- former des intervenant-es de prévention.

Ces actions sont conduites par les établissements de Montpellier, Toulouse, Paris, Colombes, Marseille, Grenoble et par le service formation rattaché au siège.

Le travail entamé en 2015 sur le référentiel formation / prévention en vue de mutualiser et formaliser les fondamentaux sur lesquels s'appuient les formations, s'est poursuivi en 2016.

Comme chaque année, ce bilan d'activités ne serait pas complet s'il ne soulignait pas le travail de l'équipe du Siège, de taille réduite par rapport à l'ampleur de la tâche et particulièrement lourd dans le contexte de « simplification » administrative qui, pour le moment, apporte une surcharge de travail. Merci à toute l'équipe !

## 2) L'établissement des Hauts de Seine

Etablissement AdN92	N°SIRET : 77572367900160 FINESS : 920812443 NAF : 853K
Coordonnées	83bis, rue de Varsovie 9270 Colombes Tel : 01 47 60 00 78 Fax : 01 47 82 92 32 Mail : contact@adn92.fr
Directeur de l'établissement	M. Jean-Christophe TETE
Directeur Adjoint de l'établissement	M. Jean-Marc AUGUIN
Comité territorial	M. Henri BROCHE, Président Mme Marie-Hélène FRANJOU Mme Claudine BELOT Mr Taieb BEN THABET

### 2/A) Quelques éléments sur l'histoire de l'établissement :

L'établissement tel qu'il existe dans sa configuration actuelle est né de la mutualisation des moyens opérés entre le Service Actions de Réinsertion en Milieu Ouvert (SARMO) fondé en 1970 et l'Atelier d'Aide à la Vie Active (AAVA) Dagobert.

Le 04 août 2008, un arrêté préfectoral autorise la fusion du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (SARMO) et de l'Atelier Dagobert(AAVA) en un même établissement dénommé (AdN92).

Jusqu'en 2011, ces deux services sont situés sur des sites géographiques différents. En décembre de cette même année l'équipe du SARMO, devenue le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement investit le site de l'Atelier Dagobert finalisant ainsi la

dynamique initiée en 2007. Dès lors, les actions et activités conduites par chacune de ces deux entités auront pour soucis de concilier l'autonomie des actions et des objectifs propres à chacun des services avec la conduite d'activité transversales témoignant de la cohésion et de la cohérence associées à l'appartenance à un même établissement. Aujourd'hui, les deux services qui constituent l'AdN92 sont :

**L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active** : dispositif intégré au CHRS qui a pour objectif de permettre à des personnes ayant connu la prostitution et majoritairement très éloignées de l'emploi, de bénéficier d'une mise en situation professionnelle par l'intermédiaire de travaux de production réalisés dans le domaine du façonnage d'imprimerie et du conditionnement. Ces travaux de finition (pliage de pochettes, collage, assemblage, insertion de feuillets, reliures métalliques..) nous sont confiés majoritairement par des imprimeurs de la région.

La durée d'un stage est de 6 mois renouvelables une fois. Sa durée hebdomadaire est de 22 heures renouvelables une fois (20 heures de mise en situation professionnelle et 2 heures d'ateliers de socio-linguistique). Les stagiaires perçoivent une rétribution correspondant à 80% du SMIC horaire.

**Le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement** : service habilité pour l'hébergement d'insertion de 21 personnes. Les hébergements sont répartis en 4 chambres en hôtel social, 2 studios, 3 T1, 3 T2 et 2 T3. Le PAAH dispose également d'un agrément pour l'accompagnement sans hébergement de 16 personnes.

**L'arrêté DRIHL/UTHL/SHAL du 06 août 2013 détermine la capacité du CHRS AdN92 comme suit :**

- **21 places d'hébergement de « stabilisation »**
- **20 places pour l'Action d'Adaptation à la Vie Active**
- **16 places de suivis sans hébergement**

Une **Convention de subvention** signée avec la **DRIHL des Hauts-de-Seine** permet l'ouverture d'un dispositif d'« **l'hébergement d'urgence ponctuel à l'hôtel en lien avec le 115/92** ». **4 chambres d'hôtel** sont réservées à cet effet.

En 2013, l'établissement AdN92 a procédé à son **évaluation interne** avec le soutien du cabinet Pluriel Formation.

En 2014, **l'évaluation externe** a été réalisée par le cabinet CRESS.

En 2015 c'est la **réécriture du projet d'établissement** qui a été engagée.

## **2/B) Cadre éthique auquel l'établissement se réfère**

La légitimité, les devoirs généraux et les missions de l'établissement se fondent sur la déclaration universelle des droits de l'homme, les valeurs républicaines humanistes et les notions de laïcité et de justice sociale ainsi que sur la charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Chaque professionnel de l'établissement se réfère en outre aux textes en usage dans la profession.

L'action sociale de l'établissement a pour objectif premier de rendre ou de faciliter l'accès à une capacité citoyenne aux personnes pour lesquelles il intervient.

**Les situations traitées par l'établissement AdN des Hauts-de-Seine sont celles de personnes, femmes, hommes, transidentitaires concernées par la prostitution.**

Conformément à la charte des droits et libertés de la personne accueillie (Arrêté du 8/09/2003), nul ne peut faire l'objet d'une discrimination en raison de son origine (ethnique ou sociale), de son orientation sexuelle, de son âge, de ses opinions et convictions politiques ou religieuses.

Dans le cadre de ses missions générales et spécifiques qui leur sont dévolues, les salariés de l'établissement s'engagent dans une solidarité active, respectueuse de la loi, prenant en compte un accompagnement aussi bien préventif que curatif.

Les salariés accompagnent les personnes accueillies dans la réalisation de leur projet individuel. Ils s'engagent à respecter l'histoire et l'autonomie des personnes, ils assument leur part de responsabilité dans leur pratique sachant qu'ils ne se substitueront pas aux usagers dans leurs choix et leurs décisions.

Les salariés s'engagent à veiller à la qualité de l'accueil, au respect de l'intégrité physique, à la dignité des usagers ainsi qu'au respect des règles de savoir vivre.

Ils participent à l'élaboration d'outils d'évaluation du service rendu et analyse les effets de ses actions pour y apporter les adaptations éventuelles.

Les droits et devoirs des usagers définissent un engagement vers la citoyenneté.

La personne accueillie doit être entendue dans ses attentes, respectée dans son développement et accompagnée dans la réalisation de son projet de vie. Les prestations offertes à la personne accueillie doivent faire l'objet de procédures et de protocoles adaptés à sa problématique et prévoyant notamment :

- Une information claire et suffisante sur les actions susceptibles d'être mises en œuvre, sur les moyens offerts et les recours possibles
- L'accès à son dossier moyennant un accompagnement adéquat
- L'accord de la personne accueillie lorsque la loi l'oblige, son adhésion lorsqu'elle est suffisante
- Sa participation active aux actions mises en œuvre ainsi qu'à leur évaluation
- La confidentialité des informations recueillies sur la vie privée de l'utilisateur est pour lui un droit fondamental. Ce droit ne peut céder, en application de la loi, que pour l'intérêt supérieur de la personne
- La personne dispose du libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont proposées

## 2/C) Organigramme du personnel de l'Amicale du Nid Hauts-de-Seine :

<b>Direction - Gestion</b>	
0.25 TETE Jean-Christophe	Directeur
0.50 AUGUIN Jean-Marc	Directeur adjoint
1 NICOLAS Patricia	Secrétaire de direction
1 CHAUDHRY Rishma	Comptable

<b>Pôle Accueil Accompagnement Hébergement</b>	
1 DELLA RICCIA Bruno	Educateur spécialisé (AM)
remplacé par POTIN Marion	Educatrice spécialisée
1/2 CORCELLA Caroline	Educatrice spécialisée
1/2 BRAULD Marion	Educatrice spécialisée
1 ROUCHER Alice	Educatrice spécialisée
1 MORLAIX Laetitia	Coordinatrice
<b>AAVA</b>	
1 MARTEIL Thierry	Chef d'Atelier
1 CHASTEL Jérôme	Agent de méthode
1 GOBLET Nathalie	Encadrante technique
1 YOBE Yves	Moniteur d'atelier jusqu'au 02/09/2016
1 DAKI Taoufik	Moniteur d'atelier à compter du 10/10/2016
1 MARGOSSIAN Dominique	Encadrant technique

<b>Services Généraux</b>	
0.50 RAHMANI Hassan	Agent technique



## 2/D) Formation des salarié-es :

7 Personnes ont bénéficié d'une formation en 2016 :

INTITULE DES STAGES	Nombre d'Heures	Bénéficiaires
DU Victimologie	83 H	ROUCHER Alice
Panorama de la CCN 66	21 H	CHAUDRHY Rishma
WORD 2010 - Les bases	14 H	GOBLET Nathalie
Recyclage SST	7 H x 6	CHASTEL Jérôme, GOBLET Nathalie, MARGOSSIAN Dominique, MORLAIX Laetitia, NICOLAS Patricia, ROUCHER Alice
Soit un total d'heures de formation de :	<b>160 H</b>	

Deux salariés ont suivi la formation interne à l'Amicale du Nid : « la problématique prostitutionnelle »

## 2/E) L'établissement en 2016 :

Les discussions engagées ces dernières années avec la DRIHL 92 et la DRIHL 75 aboutissent en 2016 à l'élaboration et la finalisation d'un projet de Contrat Pluriannuel d'objectifs et de Moyens (CPOM) entre les établissements de l'Amicale du Nid des Hauts-de-Seine et de Paris. Il s'agira au travers de ce CPOM et des projets réactualisés des deux établissements de

consolider et de développer des actions dans le cadre de la loi du 13 avril 2016 afin de mieux accompagner les personnes qui le souhaitent dans des parcours de sortie de prostitution (contractualisation).

Ce travail d'élaboration conduit au cours de l'année 2016 aura permis d'arrêter cinq objectifs stratégiques qui se déclineront en objectifs opérationnels à partir de 2017 :

- 1) diversifier le parc d'hébergement pour garantir la qualité de prise en charge et une augmentation maîtrisée de ces dépenses
- 2) Améliorer l'accompagnement des enfants en prenant mieux en compte les violences subies et en formalisant davantage leur suivi dans les documents contractuels d'accompagnement de leur mère
- 3) consolider et développer les actions d'insertion professionnelle (AAVA, insertion professionnelle et apprentissage de la langue française)
- 4) améliorer la qualité de la prise en charge des usagers et harmoniser les procédures des établissements
- 5) apporter un appui aux structures généralistes pour une meilleure appréhension des problématiques prostitutionnelles

L'année 2016 aura également été l'année de **la finalisation et de la validation par la direction générale de l'association du projet d'établissement (22 octobre)** qui ont clôturé un cycle d'évaluation et d'élaboration de l'activité de l'établissement engagé en 2013 avec l'évaluation interne, suivie par l'évaluation externe en 2015.

L'ensemble des salarié-es de l'établissement a participé activement à l'élaboration de ce document qui définit les modalités de travail, d'organisation ainsi que les objectifs stratégiques de développement pour les années 2016-2021 (cf : annexe 1).

Dans un contexte économique particulièrement tendu pour le secteur, **l'activité de l'Atelier d'Aide à la Vie Active** s'est particulièrement bien comportée. Dans un souci d'anticipation, l'établissement a sollicité les services de l'association **« Passerelle et Compétences »** pour l'accompagner dans son projet d'amélioration de sa communication à destination des entreprises susceptibles d'être client de l'AAVA. La rencontre avec Mr Denis Berthu, bénévole de l'association Passerelle et Compétence et directeur de l'agence B2J Communication aura conduit à la définition d'un programme de démarche d'amélioration continue. Le réaménagement des locaux de l'atelier entrepris en 2016 ainsi que la réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation de l'AAVA participent de ce programme (cf annexe 2 pages ).

**L'atelier socio-linguistique** mis en place en 2013 qui permet de proposer aux stagiaires de l'AAVA un stage conjuguant mise en situation de travail en atelier et cours de « français vers l'emploi » a fonctionné de septembre à décembre. C'est l'incertitude quant à l'obtention du renouvellement de la subvention (BOP 104) qui nous a décidé à ne pas engager cette action dès le mois de janvier avant d'avoir l'assurance que nous pourrions bénéficier des fonds nécessaires au règlement des honoraires de la formatrice en charge de la co-animation de l'atelier. Cette année, l'animation de l'atelier socio-linguistique s'est appuyée sur le projet d'organisation d'une « journée porte ouverte » prévue pour juin 2017. Cet événement à venir mobilise tant les stagiaires de l'AAVA que l'ensemble des équipes.

Plusieurs agréments et renouvellement d'autorisation ont été signifiés à l'établissement en 2016 :

Le **20 décembre 2016** est signé l'arrêté 2016-12-20-001 portant **agrément au titre de l'intermédiation locative** et gestion locative sociale et arrêté 2016-12-20-002 portant **agrément au titre de l'ingénierie sociale, financière et technique**.

L'**agrément concernant la domiciliation** est reconduit jusqu'au 1er mars 2017, en application du Décret 2016-641 du 19 mai 2016.

Le **26 décembre 2016** est signé l'arrêté DRIHL/SHAL n°2016.140 portant **renouvellement d'autorisation du CHRS** de l'Amicale du Nid de Colombes

L'équilibre budgétaire et la maîtrise des coûts de l'établissement sont aux rendez-vous comme pour ces dernières années.

Concernant les publics accueillis :

Sexe	Effectifs	pourcentage
Femme	93	94,00%
Homme	05	6,00%
Transidentitaire		
Total	98	100,00%

**En 2016, l'établissement AdN92 a accueilli 98 personnes adultes et 19 enfants** (dont 7 dans le cadre de l'hébergement) sur l'ensemble de ses dispositifs : Pôle Accueil Accompagnement Hébergement (PAAH) et Atelier d'Aide à la Vie Active (AAVA).

94% des personnes adultes accueillies sont des femmes.

L'accès aux soins, l'accompagnement pour l'ouverture ou la réouverture aux droits, la réalisation des « récits de vie », l'accompagnement vers l'insertion professionnelle demeurent les principaux axes autour desquels s'est organisé et élaboré le travail des équipes.

**Six personnes sont sorties du dispositif hébergement en 2016:** pour un logement autonome, 1 pour une résidence sociale. Notre participation en qualité de membre fondateur au « bureau » du GCSMS des Hauts-de Seine contribue à la reconnaissance des « publics spécifiques » au sein du SIAO. Un membre de l'équipe du PAAH, éducatrice spécialisée, continue à coordonner les remontées d'informations au SIAO ainsi que la mise à jour des données statistiques. Ce travail de proximité qui s'inscrit dans le quotidien favorise la réactivité entre l'AdN92 et l'équipe du SIAO. Deux professionnelles de l'équipe accompagnement social ont participé en alternance à 7 commissions d'admissions SIAO. (cf : Le développement des **actions de préventions** initié en 2013 et 2014 s'est amplifié en 2016.

**37 personnes ont été accompagnées sans hébergement.** Celles-ci se présentent à l'établissement au titre de leur parcours dans la prostitution et de leur désir de rechercher une alternative à leur situation actuelle. La recherche d'un lieu dans lequel elles pourront parler de leurs difficultés quant à la prostitution constitue la motivation prioritaire qui les conduits à prendre contact avec notre établissement. La demande d'hébergement apparaît le plus souvent en seconde intention au terme d'un premier temps d'accompagnement qui peut prendre plusieurs mois.

### 3) Prestations de l'établissement pour les publics accueillis

Les personnes qui sont orientées vers l'établissement AdN92 où qui s'y présentent d'elles même ont en commun de connaître ou d'avoir connu la prostitution, de rechercher une alternative à cette situation et d'être en grande difficulté sociale. Pour certaines d'entre elles, l'arrêt de la prostitution, parce que devenue physiquement et psychologiquement insupportable, aggrave parfois même la précarité dans laquelle elles se trouvent du fait de la perte des quelques revenus de la prostitution qui leur permettaient de « survivre » au jour le jour.

Aussi, la mission confiée aux équipes de l'AdN92 sera de proposer à ces personnes une « aide globale » qui aura pour objectif la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé prenant en considération l'ensemble des problématiques rencontrées par celles-ci et les moyens d'y apporter les réponses les plus adaptées possibles.

Pour y parvenir, les actions de l'AdN92 s'appuient sur les prestations du référentiel AHI (Accueil Hébergement Insertion) en les adaptant aux besoins des personnes et à la spécificité de leurs parcours.

La présentation qui suit expose la manière dont ces prestations ont été mises en œuvre en 2016 au sein de l'établissement.

#### 3/A) Accueillir/Informer :



##### 3/A/1 L'ACCUEIL AU POLE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT HEBERGEMENT :

En 2016, le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement a été sollicité à 67 reprises pour une demande de « premier entretien ». 11 de ces demandes ont concerné des personnes en difficulté sociale sans lien avec la prostitution.

Les 56 autres personnes rencontrées lors de ce premier entretien étaient concernées par les missions de l'établissement :

##### Origine géographique :

- 21 Hauts de Seine (dont 9 réalisés par une assistante sociale, 8 par la personne elle-même, 2 de association l'Escale, 1 du 115 et 1 de l'Hôpital Beaujon).
- 17 du 75 (dont la majorité a été réorientée vers l'AdN75)
- 4 du 93 (réorientations vers l'AdN93)

- 3 du 95,
- 2 du 77,
- 2 du 78,
- 1 du 94
- 6 autres demandes provenaient de Province, toutes pour des demandes d'hébergement. Les prescripteurs étaient : établissements AdN de province, CADA de Dreux, Maison d'Arrêt d'Amiens, service social de Bourges).

A ces signalements se sont ajoutés en 2016, 8 appels pour nous signaler des mineures en situation de prostitution. Ces situations ont fait l'objet de rencontre ou d'échanges avec les équipes éducatives, services et même familles qui nous ont sollicités, notamment autour des questions pour aborder avec ces jeunes les conduites prostitutionnelles. Ces signalements ont concernés 7 jeunes filles et 1 jeune garçon entre 13 et 17 ans.

3 de ces jeunes étant sur le département des hauts de Seine, 1 jeune fille habitant dans le Var. Le jeune garçon étant, comme les 3 dernières jeunes filles, sur le département du Val d'Oise (dont 3 sur la même ville : Argenteuil).

*Une assistante sociale du Var nous contacte pour une demande d'hébergement et d'accompagnement social pour une jeune fille âgée de 16 as. Celle-ci est actuellement dans une MECS (maison d'enfant à caractère social) dans le cadre d'une mesure de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse).*

*L'assistante sociale nous parle des nombreuses conduites à risques de cette jeune : drogue, fugues, et activités prostitutionnelles. Elle évoque un environnement toxique dont cette jeune n'arrive pas à s'échapper. C'est la raison pour laquelle, nous dit cette collègue, l'éventualité d'un « dépaysement » pour une prise en charge dans une autre région a été pensée. Par ailleurs, durant cet échange, elle nous dit ses interrogations quant à la parole qu'elle peut, qu'elle doit avoir avec cette jeune fille au sujet de la prostitution. Nous lui faisons remarquer qu'a priori elle a su trouver les mots mais également la juste distance pour susciter un lien de confiance qui aura permis à cette jeune de dire sa situation. Nous disons à notre collègue qu'il nous semble, au regard de notre expérience, que c'est un travail essentiel qui doit être poursuivi. Concernant l'hébergement, nous l'informons que nous ne disposons pas de dispositif pour l'accueil de mineur-es.*

*Appel de Katie d'un numéro masqué. Katie a 17 ans. Elle vit chez ses parents dans une commune limitrophe de Colombes. Elle nous dit qu'elle est allée voir sur notre site et qu'elle se reconnaît dans le public qu'on accompagne. Elle nous raconte qu'elle se prostitue depuis 3 ans, qu'un homme « s'occupe d'elle » mais qu'elle voudrait arrêter tout ça. Elle nous dit qu'elle a peur. Ses parents ne sont pas au courant et elle ne veut pas nous donner son numéro de portable. Pourtant, elle se dit prête à nous rencontrer, le mercredi après les cours nous dit-elle, pour comprendre ce qu'il se passe dans sa vie. Nous lui proposons de la rencontrer le mercredi à venir. Le rendez-vous est pris mais Katie ne viendra pas.*

D'une manière générale, l'accueil s'effectue sur rendez-vous suite à l'appel téléphonique de la personne elle-même ou d'un service orienteur. Ce premier contact téléphonique a pour objectif de s'assurer, autant que possible, que la personne orientée est concernée par la prostitution et que l'établissement est en mesure, a priori, de répondre à sa demande, au regard des missions qui lui sont confiées.

Dans la majorité des situations, un premier entretien est proposé qui est réalisé par un binôme de travailleurs sociaux. L'objectif est d'entendre précisément la personne sur les motifs qui l'ont conduit à venir nous rencontrer, à exprimer ses attentes afin d'évaluer si l'établissement est effectivement le mieux adapté à y répondre. Les questions relatives à la prostitution sont différemment abordées selon les personnes. Certaines d'entre elles s'expriment à ce sujet, spontanément et a priori sans difficulté. Pour d'autres, les traumatismes subis, qu'ils soient physiques ou psychiques, conjugués à des ressentis de honte et de culpabilité, rendent particulièrement difficiles, voire impossible, l'évocation même du mot prostitution. C'est alors aux travailleurs sociaux qui conduisent ce premier entretien, de rappeler, en s'exprimant le plus directement et bienveillamment possible qu'elles sont dans un établissement dédié à l'accueil et l'accompagnement de personnes ayant connu la prostitution et qu'à ce titre le mot même de prostitution n'est en aucun cas un « tabou ». Il s'agit en l'occurrence d'essayer de dédramatiser afin que la prostitution puisse être parlée, sans pour autant banaliser afin que les souffrances et traumatismes subis soient pleinement reconnus.

Lors de cette première rencontre, la personne est également informée du fonctionnement de l'établissement et des « prestations » qui y sont dispensées. Aussi, au terme de ce premier accueil, la personne doit détenir les informations qui lui permettront de décider si elle souhaite s'engager dans un accompagnement social avec les travailleurs sociaux de l'équipe PAAH. Ces derniers, quant à eux, évaluent si les demandes de la personne peuvent trouver, a priori une réponse dans le cadre des actions du service ou s'il est préférable de proposer une autre orientation.

### **3/A/2 L'ACCUEIL A L'ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE ACTIVE**

<b>ACTIVITE</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Capacité autorisée	20	20	20	20
Nombre de journées d'ouverture	251	251	252	253
Nombre théorique de journées	5 020	5 020	5 040	5 060
Nombre réel de journées	5 019	5 031	4 974	5 010
Nombre retenu de journées	5 019	5 031	4 974	5 010
Taux d'occupation réel en %	99,98%	100,22%	98,69%	98,81%

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Femme	36	92,30%
Hommes	03	07,70%
Total	39	100,00%

Une commission d'admission se réunit le premier jeudi de chaque mois. Elle est constituée d'un membre de la direction, du chef d'atelier, d'au moins un encadrant technique d'atelier, du chargé d'insertion ainsi que d'un représentant de l'équipe du PAAH et de la secrétaire de direction.

Les futurs stagiaires sont invités à prendre contact avec l'équipe de l'atelier pour un première rencontre. A cette occasion, le futur stagiaire est accueilli par le chef d'atelier ou un encadrant technique qui lui fait visiter les lieux de production, lui explique le type de travaux réalisés ainsi que le fonctionnement de l'Atelier. Cette première rencontre est l'occasion de faire le point sur l'expérience professionnelle de la future stagiaire ainsi que de ses attentes et projets. L'emploi du temps est également défini lors de ce rendez-vous.

Le professionnel de l'AdN92 qui accueille un futur stagiaire ne s'adresse pas à une personne en difficulté sociale qui a connu la prostitution mais à une personne qui recherche une « mise en situation » professionnelle dans la perspective d'un projet de vie alternatif à la prostitution. Celle-ci n'est évoquée, à la différence de l'accueil au PAAH, que si la personne elle-même en parle. De ce fait, l'accueil à l'AAVA se veut le plus proche de ce que peut-être l'accueil sur un lieu de travail. Le privé, l'intime en quelque, sorte est mis à distance.

age	Effectifs	Pourcentage
de 18 à 25 ans	4	10,30%
de 26 à 35 ans	13	33,30%
de 36 à 45 ans	14	35,90%
de 46 à 55 ans	7	17,90%
56 ans et plus	1	2,60%
Total	39	100,00%

Nationalité	Effectifs	Pourcentage
Algérienne	5	12,80%
Burkinabée	1	2,60%
Camerounaise	2	5,10%
Congolaise	9	23,10%
Française	1	2,60%
Ivoirienne	3	7,70%
Maliennne	2	5,10%
Nigériane	11	28,20%
Guinéenne	1	2,60%
Equatorienne	1	2,60%
Togolaise	2	5,10%
Angolaise	1	2,60%
Total	39	100,00%

organisme prescripteur	Effectifs	Pourcentage
ADN 75	9	23,10%
ADN 93	7	17,90%
Altair 75	1	2,60%
Altair 92	3	7,70%
Aux captifs la libération	1	2,60%
Bus des femmes	1	2,60%
CIMAD	1	2,60%
Spontanée	10	25,60%
Tamaris	1	2,60%
Autres	5	12,80%
Total	39	100,00%

Situation administrative	Effectifs	Pourcentage
CNI	1	2,60%
Demande d'asile	2	5,10%
Passeport	10	25,60%
Récépissé	4	10,30%
Sans papier	21	53,80%
Titre de séjour 1 an	1	2,60%
Total	39	100,00%

Situation administrative à la sortie	Effectifs	Pourcentage
Récépissé	1	5,30%
Titre de séjour 1 an	8	42,10%
sans papier	9	47,40%
réfugié	1	5,30%
Total	19	100,00%

Revenus à l'admission	Effectifs	Pourcentage
RSA	2	5,10%
Prostitution	4	10,30%
Sans ressource	31	79,50%
ATA	2	5,10%
Total	39	100,00%

Situation emploi à la sortie	Effectifs	Pourcentage
CDD-6 mois	4	21,10%
CDD+6 mois	1	5,30%
Formation	1	5,30%
sans emploi	11	57,90%
inconnu	1	5,30%
CDI	1	5,30%
Total	19	100,00%

#### Situation de Mme L.

Le premier jour de stage de Mme L. a été contrarié car elle n'avait pas pu présenter le moindre justificatif administratif justifiant de son identité. Nous lui avons alors dit qu'il ne nous était pas possible de l'accueillir dans ces conditions pour des raisons liées aux assurances. Mme L. était en pleure mais afin de la rassurer sur son entrée en stage prochaine, nous lui avons confié une blouse et désigné un casier dans le vestiaire pour qu'elle puisse y déposer ses effets personnels à son retour. Les mots de Mme L. ont été terribles « on ne m'a jamais laissé le choix, je dois subir encore, j'ai l'habitude »

Une semaine après, une fois la solution trouvée au problème administratif, Mme L. a intégré l'atelier. Elle était très méfiante, craintive, demandant régulièrement si nous n'allions pas encore lui demander de repartir. Mme L. restait isolée durant les différentes poses de la journée, elle ne partageait rien avec les autres stagiaires. L'exposé de la situation de Madame L qui nous avait été communiqué par le service prescripteur pour sa demande d'admission nous avait informé des violences subies par Madame et de l'environnement violent et humiliant auquel elle avait été soumis. Il nous est apparu que son attitude au début de son stage en témoignait.

Progressivement nous avons vu Madame L. madame L changer du tout au tout. Aujourd'hui, il nous semble qu'au moins deux éléments ont été déclencheurs. Le premier est en lien avec les cours de français sociolinguistique dispensé par notre association auquel Mme L. participe. Les cours cette année sont basés sur l'organisation de la journée porte ouvertes prévue en juin pour présenter notre atelier. Madame L avec d'autres stagiaires participe à ces cours ainsi qu'à l'organisation de ces journées. Pour la préparation de cette journée Mme L. a dû débattre et faire des propositions en groupe avec les autres stagiaires, elle a commencée à s'intégrer à l'équipe. Le deuxième élément qui a changé d'attitude de Mme est dû au fait qu'après une période passée dans l'atelier qui accueille les stagiaires débutant-es il lui a été proposé d'intégrer l'atelier « machines » qui comme son nom l'indique est une atelier dans lequel les stagiaires plus expérimentés peuvent être conduits à utiliser des machines-outils. Ce passage d'un atelier à l'autre constitue une progression ainsi qu'une responsabilisation pour les stagiaires. Dans un premier temps, Madame L a été très angoissée d'une part à l'idée de faire des travaux qu'elle estimait trop difficiles pour elle mais également très angoissée à l'idée d'être sur un atelier dont l'encadrant technique est un homme. L'intégration dans le nouvel atelier s'est fait progressivement. Nathalie encadrante était présente et Dominique, encadrant dans le nouvel atelier après avoir expliqué à Madame L, les premiers travaux à effectuer, a choisi de la laisser faire, et de lui dire explicitement : « je vous fais confiance ». Cette parole semble avoir véritablement libéré Madame L qui s'est employée à réaliser les travaux demandés avec une précision et une constance que peu de stagiaires sont en capacité de réaliser, malgré ses craintes Mme L. a pris conscience de ses capacités.

Depuis Mme L. est un élément qui ne cesse de progresser grâce à son courage et à sa volonté de ne rien lâcher, malgré de gros problèmes d'hébergement Mme L. est toujours très présente et active, maintenant il lui arrive même de s'exprimer avec humour et une forme de légèreté ce qui n'était pas imaginable au début de son stage

Nous ne sommes pas loin de penser que si les problèmes administratifs de Mme L. se règlent, les pré requis nécessaire à un emploi seront à la fin du stage complètement acquis.

NG et DM encadrants techniques d'atelier

### 3/B) Alimenter :



#### 3/B/1 LE POLE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT HEBERGEMENT

**En 2016 : 32 personnes ou familles ont bénéficié de colis alimentaires (24 personnes seules et 8 familles) :**

- 11 personnes + 3 familles sans aucune ressource
- 13 personnes + 5 familles en attente d'ouvertures de droits, dans le cadre de dépannages ponctuels (en attente du versement du salaire, RSA, AAH ou 1<sup>ère</sup> rémunération de formation ou rétribution AAVA)

**28 personnes ou familles ont bénéficié de tickets services (19 personnes seules et 9 familles) selon le barème suivant :**

- 5 tickets services/15 jours pour une personne seule (soit 20 euro)
- 8 tickets services /15 jours pour une famille (soit 32 euro).

11 étaient hébergées en CHRIS à l'AdN92

17 étaient accompagnées sans hébergement

Les personnes ou familles hébergées AdN92 ont bénéficié de dépannages ponctuels, étant pour toutes, en attente d'ouverture de droits (salaire, AAH, RSA, formation).

7 personnes accompagnées sans hébergement ont pu bénéficier de tickets service pour des dépannages ponctuels (toujours en attente de versement salaire, obtention de leur régularisation administrative, prestations familiales)

10 personnes ou familles ne bénéficiaient d'aucune ressource.

Certaines personnes accompagnées par le PAAH sont totalement démunies de moyens de subsistance lors de leur admission. Il s'agit généralement de personnes ayant fui un réseau de prostitution ou un(e) proxénète qui l'hébergeait contre l'argent de la prostitution. Ce peuvent-être également des personnes en situation d'errance qui subvenaient à leurs besoins alimentaires et d'hébergement en échange de services sexuels. La grande majorité de ces personnes souffrent d'isolement et n'ont connaissance au moment de leur admission, ni des dispositifs caritatifs à même de leur permettre de s'alimenter, ni de leurs éventuels possibilités en matière d'accès aux droits communs. Pour répondre à ces situations, l'équipe du Pôle Accueil Accompagnement Hébergement dispose d'un budget tickets services et a développé un partenariat avec l'association locale « re-vivre » laquelle met à disposition de l'établissement des produits alimentaires de première nécessité. Ainsi, des colis alimentaires ou des tickets services peuvent être distribués pour une période limitée et dans l'attente de la mise en place de solutions alternatives (accès aux droits et/ou orientation vers le réseau caritatif).

### **3/B/2 L'ATELIER D'ADAPTATION A LA VIE ACTIVE**

L'établissement dispose d'un réfectoire, équipé d'un réfrigérateur, d'une gazinière et de fours micro-ondes. Les stagiaires de l'AAVA y déjeunent en apportant leur repas. Pour certaines d'entre elles qui sont hébergées dans des hôtels dans lesquels elles ne peuvent cuisiner, ce déjeuner constitue le seul « repas chaud » de la journée. Chaque matin plusieurs stagiaires arrivent en avance pour avoir le temps de se préparer un petit déjeuner qu'elles n'ont pu prendre sur leur lieu d'hébergement. Ces repas partagés sont particulièrement appréciés des personnes les plus isolées et participent du projet global de l'atelier.

### **3/C) Mettre à l'abri et/ou offrir un « chez soi » :**

Les logements dont dispose l'établissement pour les hébergements de stabilisation sont constitués d'appartements (11) et de chambres d'hôtels (3). Pour les situations de « mise à l'abri » dans le cadre de l'hébergement d'urgence, l'établissement dispose de 4 chambres d'hôtel.

L'association est propriétaire d'un logement, locataire du parc HLM pour 7 logements, locataire du parc privé pour 2 logements

## Descriptif du parc d'hébergement :

Identification	Nombre de places	Adresse	CP	VILLE
Comète	1	2 rue de la Comète	92600	Asnières s/Seine
Bourguignons	2	1 rue des Bourguignons	92270	Bois Colombes
Estienne d'Orves	2	34 rue d'Estienne d'Orves	92700	Colombes
Félix Faure	2	29 rue Félix Faure	92700	Colombes
Grand Hôtel	1	70 rue Marjolin	92300	Levallois Perret
	1	70 rue Marjolin <b>URGENCE</b>	92300	Levallois Perret
	1	70 rue Marjolin	92300	Levallois Perret
	1	70 rue Marjolin	92300	Levallois Perret
Jacinthes	1	9 avenue du Docteur Flemming	92700	Asnières s/Seine
Jussieu	1	20 rue Bernard Jussieu	92600	Asnières s/Seine
Mansart	1	3 rue Jules Hardouin Mansart	92600	Asnières s/Seine
Orgemont	3	5 avenue d'Orgemont	92700	Colombes
Peupliers	1	26 rue des Peupliers	92270	Bois Colombes
Stalingrad	3	165 av de Stalingrad	92700	Colombes
Bourdarie Lefure	1	40 rue Bourdarie Lefure	92600	Asnières s/Seine
Hôtel du Globe	1	36 rue Louis Rouquier	92300	Levallois Perret
	1	36 rue Louis Rouquier	92300	Levallois Perret
	1	36 rue Louis Rouquier	92300	Levallois Perret

### 3/C/1 MISE A L' ABRI

Une convention de subvention passée signée avec la DRIHL 92 permet à l'AdN92 de disposer de 4 nuitées d'hôtel pour l'hébergement en urgence, en lien avec le 115 des Hauts-de-Seine.

En 2016, ce dispositif a permis à l'AdN92 de permettre la « mise à l'abri » de 6 personnes (femmes) et d'engager avec elles un accompagnement social.

Au cours de l'année, l'une de ces personnes a pu intégrer le dispositif hébergement de stabilisation de l'établissement. Les cinq autres étaient toujours hébergés sur le dispositif « urgence » au 31 décembre.

La question de la « mise à l'abri » peut-être particulièrement d'actualité pour les personnes en situation de prostitution qui sont orientées vers l'AdN92. Au-delà des situations d'urgences telles que peuvent en connaître des femmes en fuyant un réseau de prostitution,

il existe des situations qui nécessitent la « mise à l'abri » en raison d'un environnement « toxique ». Dans ces situations, l'option de l'hébergement en hôtel peut représenter une solution adaptée. Paradoxalement, l'hôtel représente une option intéressante dans certaines situations en raison même du fait que cette modalité d'hébergement ne constitue pas l'offre d'un « chez soi ». Généralement, dans ces établissements, les personnes hébergées ne sont pas autorisées à héberger elles-mêmes, des amis ou membres de sa famille. Ainsi, ce qui représente une restriction objective du droit fondamental à la vie privée, peut se révéler être une option intéressante, sous réserve qu'elle soit limitée dans le temps, pour une personne qui souhaite se défaire de l'emprise d'un individu ou d'un groupe d'individus sans pour autant se sentir en mesure de leur refuser, en l'occurrence, l'accès à son logement. Dans ce cas de figure, la personne peut se retrancher derrière le règlement de l'hôtel, pour signifier aux éventuels solliciteurs non désirés, qu'elle n'a pas le droit de les accueillir. Argument beaucoup plus difficile à tenir dans le cas d'un hébergement autonome.

### **. Situation de Myriam**

*Myriam nous appelle en été 2016. Au téléphone, elle nous dit dormir « à droite à gauche », parfois même dehors dans des parcs où elle se cache avant la fermeture. Elle essaye de trouver des endroits pour dormir « sans être embêtée ». Même si elle n'évoque pas la prostitution lors de ce 1<sup>er</sup> appel, des signes nous alertent : au-delà de la situation d'errance dans laquelle elle se trouve, Myriam nous dit n'avoir aucune famille en France et nous informe qu'elle vient d'avoir 19 ans.*

*Tous ces éléments nous amènent à réagir rapidement en lui proposant un 1<sup>er</sup> rendez-vous d'accueil rapidement dans nos bureaux.*

*Le jour du rendez-vous, Myriam arrive avec un caddie à roulettes dans lequel se trouve une couette usagée, un gilet et rien d'autre. Elle s'installe et nous raconte alors quelques bribes de son parcours : partie du Maghreb car elle y était maltraitée par sa famille, arrivée en France mineure suite à une rencontre sur les réseaux sociaux, prostituée et violée par son « ami » en qui elle pensait avoir confiance, puis l'errance, la rue et l'appel à l'AdN92.*

*Au vu de sa situation, nous pensons de suite à une mise à l'abri sur l'une de nos places d'urgence et nous prenons le téléphone pour contacter le 115 du 92. Myriam est à l'abri, hébergée et accompagnée par notre service depuis ce jour*

### **3/C/2 OFFRIR UN « CHEZ-SOI »**

L'établissement est habilité pour l'hébergement d'insertion de 21 personnes. Les hébergements sont répartis en 4 chambres en hôtel social, 2 studios, 3T1, 3 T2 et 2 T3.

Les deux T3 et un T2 sont des appartements partagés.

Compte tenu de la durée moyenne de séjour, aux alentours de trois ans, l'hébergement en appartement offre la possibilité aux personnes de se construire un « chez soi » à même de

rompre avec une situation d'errance difficilement compatible avec la mise en œuvre d'un projet d'insertion socioprofessionnel pérenne.

#### Personnes hébergées en 2016

Sexe	Effectifs	Poucentage
Femme	21	95,50%
Homme	1	4,50%
Transidentitaire		
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,00%</b>

Plus 7 enfants

Age	effectifs	pourcentage
de 26 à 35 ans	8	36,40%
de 36 à 45 ans	11	50,00%
de 46 à 55 ans	2	9,10%
56 ans et plus	1	4,50%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,00%</b>

Organismes prescripteurs	Effectifs	pourcentage
ADN 93	4	18,20%
Charité maternelle	1	4,50%
EACP	1	4,50%
Spontanée	13	59,10%
Autres	3	13,60%
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>100,00%</b>

Nationalité	Effectifs	pourcentage
Burkinabé	1	4,50%
Camerounaise	6	27,30%
Congolaise	5	22,70%
Française	2	9,10%
Ivoirienne	2	9,10%
Maliennne	2	9,10%
Nigériane	1	4,50%
Guinéenne	2	9,10%
Béninoise	1	4,50%

Total	22	100,00%
-------	----	---------

Revenus	Effectifs	pourcentage
Salaire	11	50,00%
RSA	2	9,10%
AAH	1	4,50%
Sans ressource	3	13,60%
AAVA	2	9,10%
Formation rémunérée	2	9,10%
pension retraite	1	4,50%
Total	22	100,00%

Situation administrative	Effectifs	pourcentage
APS	2	9,10%
CNI	2	9,10%
Demande d'asile	1	4,50%
Récépissé	1	4,50%
Sans papier	2	9,10%
Titre de séjour 1 an	12	50,00%
Carte de résident	1	4,50%
Total	39	100,00%

### 3/C/3 L'ACCES AU LOGEMENT

Six personnes hébergées par l' AdN92 ont accédé à un relogement en 2016

Dispositif	Effectifs	Pourcentage
Résidence sociale	1	16,70%
Logement social	3	50,00%
Logement privé	2	33,30%
Total	6	100,00%

Trois de ces propositions de logement ont été adressées aux personnes via leur inscription au SIAO 92.

Situation administrative à la sortie	Effectifs	Pourcentage
--------------------------------------	-----------	-------------

titre de séjour 1 an	4	66,70%
carte de résident	1	16,70%
réfugié	1	16,70%
Total	6	100,00%

Ressources sortie hébergement	Effectifs	Pourcentage
salaire	4	66,70%
RSA	2	33,30%
Total	6	100,00%

### 3/C/4 LE PARTENARIAT AVEC LE SIAO

En 2016, **37 personnes accompagnées par le Pôle Accueil Accompagnement Hébergement** étaient inscrites au SIAO.

L'AdN92, membre fondateur du GCSMS 92, siège au Bureau du SIAO 92. Avec la associations Altair, L'Escale et Flora Tristan, l'établissement est signataire de la convention **SIAO « missions spécifiques »** dont l'objectif est de reconnaître la nécessité d'une filière particulière pour assurer au public concerné par les violences faites aux femmes, notamment les violences conjugales et les personnes victimes de prostitution, le repérage, l'orientation et l'accompagnement nécessaire à leur situation.

En 2015, deux éducatrices du PAAH ont participé à **7 commissions d'admission du SIAO92**. Ces réunions favorisent le rapprochement avec les équipes du SIAO et permettent une évaluation croisée des situations des personnes hébergées dans les établissements et inscrites auprès du SIAO pour un accès au relogement, ou à un hébergement.

### Situation Louna

*Louna a été prise en charge par notre service 1 mois après son arrivée en France. Elle a fui son pays d'origine car elle y subissait de graves maltraitances et a pu gagner la France à l'aide d'un passeur. Louna s'est aperçue dès son arrivée qu'elle avait été amenée en Europe à des fins d'exploitations sexuelles et a pu s'enfuir rapidement de ce réseau.*

*Un travail a été réalisé autour d'une mise à l'abri puis d'un dépôt de demande de protection via l'OFPRA, dans le cadre de la traite des êtres humains.*

*Louna a obtenu son statut de réfugiée et s'est inscrite très rapidement dans des dispositifs de formation dans l'aide à la personne, projet qu'elle avait mûri tout au long de sa procédure OFPRA.*

*La situation de Louna a très vite évoluée positivement grâce à la motivation de s'en sortir et les outils que nous avons pu lui mettre à disposition et dont elle s'est saisie (stage à l'AAVA, Hébergement au sein de notre CHRS, lieu d'écoute sur les violences subies, sorties culturelles, aides financières).*

*Louna est sortie du dispositif d'hébergement 115 pour entrer sur une de nos places d'hébergement partagé. Très vite après son entrée, l'évaluation que nous avons pu faire est que Louna était déjà en capacité d'accéder à un logement ou hébergement autonome, qu'elle gérait très bien son quotidien, son hébergement et qu'il fallait que son passage en CHRS soit relativement court afin qu'elle n'y régresse pas. Une inscription sur le dispositif SIAO Insertion du 92 a été réalisée et au vu de sa situation de formation rémunérée et de sa maturité, une place en résidence sociale lui a été proposée au bout de 7 mois d'hébergement. L'orientation résidence sociale a été travaillée avec les collègues SIAO ainsi qu'à Louna afin que celle-ci puisse aboutir positivement.*

*Nous avons soutenu Louna dans ce changement et nous l'avons accompagné plusieurs mois après cette sortie de CHRS afin de l'aider dans la consolidation de son insertion socioprofessionnelle.*

### **3/D) Aller vers**

#### **3/D/1 LES ACTION D'ALLER VERS DU « GROUPE PREVENTION »**

Le groupe Prévention est un groupe de travail transversal mobilisant différents services de l'Amicale du Nid en Ile-de-France, à savoir l'ADN 92, le Pôle Accompagnement Social de l'ADN 75 et Intermède. Le groupe est chargé de conduire deux types d'actions : d'une part des interventions de formation à destination de professionnels en poste ou en formation ;

d'autre part des interventions de prévention primaire à destination de jeunes en difficulté sociale, familiale ou scolaire..

Les actions de *prévention* s'adressent à des jeunes, mineurs et jeunes majeurs de 18 ans, rencontrant des difficultés sociales, familiales ou scolaires. Il s'agit d'une action de prévention primaire, l'objectif est donc d'agir, en amont, sur les facteurs de risque identifiés par les travaux de recherche-action conduits par l'association (qu'il s'agisse de facteurs fragilisant ou déclenchant), si possible avant l'émergence de la problématique prostitutionnelle en tant que tel dans le parcours de la personne. Nous travaillons à partir de la demande de diverses institutions partenaires (collèges, établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,...), qui identifient, au sein des groupes de jeunes qu'ils rencontrent, des problématiques en lien avec les conduites prostitutionnelles, les comportements sexuels à risque ou des difficultés dans les relations affectives et sexuelles ou les rapports de genre. Nous rencontrons alors dans un premier temps les équipes au contact avec le public identifié, afin de construire avec eux un projet d'intervention adapté au contexte d'action et aux éléments cliniques relevés par les professionnels de terrain. Par la suite, nous projetons une méthodologie d'action qui nous est spécifique, basée sur une succession de plusieurs interventions, dans une temporalité allant de plusieurs mois à plusieurs années. Le contenu des séances est conçu sur la base des échanges avec les équipes, en utilisant les outils mis au point par l'association. Cependant, il est réévalué au fur et à mesure de la conduite du projet afin de s'adapter aux éléments et aux questionnements que nous transmettent les jeunes au cours des interventions déjà réalisées.

En 2016, différents types d'actions ont été menés, d'une part des interventions de sensibilisations auprès de professionnels ; et d'autre part, des interventions de prévention primaire à destination de jeunes en difficulté sociale, familiale, scolaire....

Enfin, la coordinatrice du groupe en lien avec une chargée de mission a travaillé sur un projet financé par la Région Ile de France et s'inscrivant dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, en particulier les violences liées à la prostitution et au proxénétisme.

#### ➤ Sensibilisation auprès des équipes éducatives

Les membres du groupe ont rencontré, dans le cadre des sensibilisations des équipes **de 7 établissements étant en lien ou accompagnant des mineurs et/ou des familles** (service de protection de l'enfance, centre maternel, 115, Fil Santé Jeune, milieu hospitalier – espace adolescent – Comité Parisien), **soit 108 professionnels** (travailleurs sociaux, infirmiers...).

Ces réunions sont organisées à la demande des services confrontés à la problématique « prostitution » et souvent en difficulté sur cette question. Les professionnels nous font part des questionnements (comment aborder le sujet ? Quelles conséquences sur les personnes concernées si le mot « prostitution » est posé en particulier quand il s'agit de mineurs ?....)

Pour répondre aux questions, Nous utilisons un PowerPoint sur lequel apparaît : la définition de « prostitution », les facteurs fragilisant, les conséquences de l'activité prostitutionnelle

sur les personnes, un point précis sur les mineurs, le cadre légal, comment repérer et aborder la question de la prostitution.

A la suite de cette présentation, nous échangeons avec les équipes sur des points généraux et/ou sur des situations plus précises.

Les professionnels ont expliqué que cette sensibilisation était nécessaire pour :

- Repérer les situations à risque, les signaux d'alerte, affiner les observations,
- Rendre le sujet plus clair,
- Savoir comment se positionner,
- Avoir une meilleure connaissance du tissu associatif
- 

➤ Travail de prévention à destination des jeunes

Concernant le travail de prévention, en 2016 le groupe a conduit des actions auprès de 33 jeunes

**Collège Robert Doisneau : 7 filles – 20 garçons**

**PJJ d'Asnières sur Seine : 6 garçons**

- Collège Robert Doisneau

En 2016, le groupe prévention est intervenu auprès de collégiens 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA. Nous avons rentré 27 élèves au total.

Le mode d'intervention reste le même, nous avons proposé cinq séances, aux deux classes en demi groupe, les thématiques abordées ont été multiples (relation fille/garçon, désir, définition des agressions sexuelles, respect, homosexualité....).

Concernant la classe de 3<sup>ème</sup>, nous avons poursuivi l'action menée en 2015.

Les élèves disent que les rencontres avec l'Amicale du Nid leurs ont permis de réfléchir et/ou d'en apprendre plus sur la sexualité et la relation à l'autre.

Les équipes éducatives du collège ont, quant à elles, ont été rassurées de savoir que la classe de 3<sup>ème</sup> avait évolué positivement. Elles ont signifié le fait que le travail effectué semblait essentiel (ci-dessous le mail envoyé par la directrice SEGPA)

Objet : bilan année 2015-2016

De [Véronique Hoedts](#)   
À [amicale du nid](#) , [A d Nid Caroline](#)   
Date 12.07.2016 16:42

Bonjour,  
Ci-joint le bilan de l'année écoulée.  
Entendre que la classe de 3e avait évolué positivement nous a rassurés.  
nous souhaitons toujours continuer cette action l'an prochain.  
j'attends les nouveaux emplois du temps et je vous recontacterai si c'est possible.  
Le travail que votre équipe effectue auprès de nos élèves me semble essentiel.  
Je vous souhaite un bel été.

Bien cordialement.

Véronique Hoedts  
*Directrice segpa*  
Collège Robert Doisneau  
51 rue des panoiaux  
75020 Paris  
tél : 01 44 62 68 30

- **PJJ – 92**

Une intervention auprès de deux foyers de la PJJ 92 était programmée en 2016 mais le travail n'a pu être mené qu'auprès d'un seul établissement pour des raisons de disponibilité des équipes.

Concernant le foyer d'action éducative d'Asnières-sur-Seine, les trois rencontres avec les jeunes, exclusivement des garçons, ont fait suite à une réunion préparatoire qui a lieu en décembre 2015. Les thématiques à aborder (argent, sexualité, relation fille/garçon...) et les outils (photo-langage, vidéos...) ont été définis lors de cette Rencontre.

Lors des échanges, nous avons constaté que les jeunes avaient une vision très traditionnelle des rapports homme/femme. L'homme devant assurer les revenus du foyer et la femme s'occuper de la maison. Ils ont également expliqué qu'il existait différentes catégories de filles (les femmes respectables, les michetonneuses, les putes...).

Lorsque nous abordons la question des relations amoureuses, les jeunes ont plus de difficultés à prendre la parole expliquant que tomber amoureux rend « faible », « fragile ». Aimer ne peut se faire qu'en dehors du quotidien, loin du regard du groupe de pairs.

Les retours des jeunes sur les interventions sont positifs, ils ont apprécié les sujets de discussions et les supports.

L'équipe du foyer a noté que la présence des travailleuses sociale de l'ADN « impulse une très bonne dynamique. Les jeunes apprécient les espaces d'échanges, viennent facilement et se permettent d'entrer dans la réflexion par le conditionnel. Le cadre est apaisant, bienveillant et accessible.

L'exercice de mise en ce sens est formidable pour le métier d'éducateur, il nous aide au quotidien dans notre travail auprès des jeunes. Il favorise le travail d'accompagnement, notamment sur les notions de responsabilité et des conséquences. Il devient un outil d'entretien éducatif, mais aussi un outil d'animation lors des moments collectifs quotidiens dans un foyer (aux repas par exemple).

L'intervention de l'Amicale du Nid « prend tout son sens au sein du foyer sur un groupe d'adolescents. L'animation portée par des intervenants « femmes » intéresse plus les jeunes que lorsqu'il s'agit d'un homme qui anime un atelier. Le groupe adolescent garçon semble prêter plus d'attention à des intervenantes femmes. »

- **Projet régional**

Comme stipulé précédemment, ce projet financé par la région Ile de France, s'inscrit dans la lutte contre toutes les violences faites aux femmes, en particulier les violences liées à la prostitution et au proxénétisme. Son **objectif est d'apporter des informations sur la question de la prostitution à un public jeune (12-15 ans).**

La construction de l'outil (un site Internet) s'est appuyée sur un travail d'état des lieux de l'existant sur internet, et un travail direct avec les jeunes afin de définir de façon la plus pertinente les messages et les canaux par lesquels les communiquer. Nous avons demandé aux élèves du collège Doisneau de remplir un questionnaire sur les questions qu'ils se posaient sur la sexualité et les lieux où ils allaient chercher les réponses.

Puis, nous avons travaillé avec l'ANRS, service propose un accompagnement global à des jeunes majeurs.

Le but de ce partenariat étant de nous adresser à des jeunes plus âgés, donc ayant plus de recul et de maturité que les collégiens sur ces questions, tout en restant assez proches d'eux pour comprendre et connaître les enjeux, les codes, les expressions à la mode, les moyens de communication utilisés ...

Nous souhaitons solliciter l'expertise des jeunes de l'ANRS sur les usages du numérique, et le vocabulaire spécifique utilisé par les jeunes pour inventer ensemble une campagne de sensibilisation et l'ouverture d'un espace de parole sur la toile.

Les échanges ont été pertinents et nous ont permis de construire un site adapté aux jeunes. Nous avons proposé une approche ludique, sous forme de jeu interactif. Une situation de danger est présentée : une jeune fille souhaite un nouveau téléphone, elle n'a pas suffisamment d'argent et un homme plus âgé lui propose de l'acheter. Le jeune peut accepter ou refuser cette offre. En fonction de sa réponse, il peut voir les conséquences de son choix.

Le site présente également des définitions de mots, un item « loi » et les adultes relais.

Le projet est toujours en cours et devrait prendre fin en 2017 avec une présentation officielle du site.

- **Perspectives 2017**

Le groupe prévention poursuivra ses actions en 2017.

Le travail mené auprès des jeunes accompagnés par le foyer d'Asnières sur Seine devrait se poursuivre. Trois nouvelles rencontres ont été programmées.

Suite à des réunions avec le Comité Parisien, établissement qui accueille et héberge des mineurs placés par l'Aide Sociale à l'Enfance, des interventions sont également prévues.

Enfin, le projet régional devrait être finalisé.

### **3/E) Diagnostiquer et proposer/orienter vers une solution adaptée ou procéder à une réorientation**



#### **3/E/1 DIAGNOSTIQUE, ORIENTATION ET REORIENTATION AU PAAH**

Les personnes qui sont orientées vers l'AdN92 le sont avant tout au titre de leur vécu prostitutionnel. Pour un certain nombre d'entre elles, la question de l'hébergement n'est pas prioritaire au moment de la prise de contact avec l'établissement. Aussi, la possibilité d'engager avec celles-ci un accompagnement sans hébergement représente une réelle opportunité notamment pour :

- des personnes toujours en situation de prostitution qui n'en sont qu'aux prémices de leurs démarches de recherche alternatives.
- l'accompagnement éducatif de jeunes, de personnes marginalisées qui vivent d'expédients, ne se reconnaissent pas comme prostituées et/ou sont encore dans l'impossibilité de se stabiliser dans un hébergement de type « insertion ».
- garantir un lieu où parler de la prostitution et de son impact durable sur la personnalité, d'aider dans la mise en place d'une alternative à la prostitution des personnes qui ont déjà un habitat personnel ou mis en place par le service (urgence, FJT, résidence sociale, partenariat avec une autre institution et continuité de l'intervention si hospitalisation par exemple)
- permettre, si nécessaire, une continuité socio-éducative (trois mois) avec les services sociaux de secteur suite à un relogement.

Dans ces situations complexes, il est déterminant que soit posé le diagnostic le plus pertinent possible afin de proposer l'orientation qui réponde le plus justement aux

difficultés et souffrances auxquelles la personne est confrontée. Dans la plupart des cas, c'est à une hiérarchisation des problèmes à laquelle il est nécessaire de s'atteler pour déterminer, avec la personne, quelles seront les priorités en termes d'orientation. Pour une, il s'agira de l'accès aux soins, pour une autre d'un « lieu d'écoute et de parole », pour une autre encore ce sera l'éloignement d'un environnement néfaste.

### 3/E/2 ACCOMPAGNEMENT SANS HEBERGEMENT :

genre	Effectif	Pourcentage
Femme	36	97,30%
Homme	1	2,70%
Transidentitaire		
Total	37	100,00%

Age	Effectifs	Pourcentage
de 18 à 25 ans	5	13,50%
de 26 à 35 ans	19	51,40%
de 36 à 45 ans	11	29,70%
de 46 à 55 ans	2	5,40%
56 ans et plus		
Total	37	100,00%

Nationalité	Effectifs	Pourcentage
Algérienne	1	2,70%
Burkinabé	2	5,40%
Camerounaise	3	8,10%
Congolaise	11	29,70%
Française	1	2,70%
Ivoirienne	4	10,80%
Malienne	4	10,80%
Marocaine	1	2,70%
Nigériane	2	5,40%
Guinéenne	1	2,70%
Roumaine	1	2,70%
Albanaise	1	2,70%
Rwandais	2	5,40%
Sénégalaise	1	2,70%
Angolaise	1	2,70%
Italienne	1	2,70%
Total	37	100,00%

Organisme prescripteur	Effectifs	Pourcentage
ADN 75	1	2,70%
Bus des femmes	1	2,70%
CVS	1	2,70%
Spontanée	24	64,90%
Autres	10	27,00%
Total	37	100,00%

Situation administrative à l'arrivée	Effectifs	Pourcentage
APS	1	2,70%
CNI	2	5,40%
Demande d'asile	1	2,70%
Récépissé	2	5,40%
Sans papier	26	70,30%
Titre de séjour 1 an avec autorisation de travail	2	5,40%
Titre de séjour 10 ans	3	8,10%
Total	37	100,00%

logement	Effectifs	Pourcentage
115	6	41,00%
CHRS	5	26,30%
Résidence sociale	1	5,30%
Solibail	2	10,50%
Hébergement chez un tiers	3	15,80%
Inconnu	1	5,30%
pension de famille	1	5,30%
Total	19	100,00%

Situation administrative	Effectifs	Pourcentage
CNI	1	5,30%
Sans papier	8	42,10%
Titre de séjour 10 ans	1	5,30%
Titre de séjour 1 an avec autorisation de travail	8	42,10%
réfugié	1	5,30%
Total	19	100,00%

<b>Revenus</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
Salaire	1	5,30%
RSA	7	36,80%
AAH	1	5,30%
Sans ressource rétributions	9	47,40%
Total	19	100,00%

<b>emploi</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
CDI	1	5,30%
Sans emploi	17	89,50%
AAVA	1	5,30%
Total	19	100,00%

*Lola a 18 ans, vit en région parisienne chez ses parents. Elle est élève de terminale et participe au « Conseil citoyen des jeunes » de sa ville. C'est la responsable du service jeunesse de sa commune, avec laquelle Lola a établi un lien de confiance, qui nous a contactés après que Lola lui ait parlé de sa prostitution, du réseau dans lequel elle se trouve et de ses difficultés à s'en défaire.*

*Compte tenu du sentiment de honte ressenti par Lola qui, nous dit le responsable du service jeunesse, l'empêche de nous contacter directement, il a été convenu que nous l'appellerions pour lui proposer un rendez-vous.*

*Lors de cette première rencontre et compte tenu du fait que nous ne savions pas si Lola adhérerait à un la mise en place d'un accompagnement par notre service il lui a été dit, pour qu'elle l'entende explicitement, qu'elle n'avait pas à avoir honte mais qu'elle n'était pas responsable des violences subies.*

*Au terme de ce premier entretien il a été convenu avec Lola que nous la recontacterions dans une semaine pour connaître sa décision quant à la poursuite de rencontres avec une travailleuse sociale de l'établissement.*

*Lola a accepté cette proposition d'accompagnement et a rapidement investi le service, honorant son rendez-vous hebdomadaire après les cours.*

*Dès lors, Lola nous explique qu'elle se prostitue depuis l'âge de 14 ans. Agée de 13 ans, elle a subi un viol. En dépit du dépôt d'une plainte, ses agresseurs n'ont jamais été arrêtés. Pour Lola, c'est de là que tout a commencé pour la prostitution.*

*Elle nous dit que suite à son viol et à l'absence de réponse de la justice pour punir ses agresseurs elle est devenue consommatrice de cannabis. Pour payer sa consommation, elle a demandé à son dealer si elle pouvait vendre des produits pour lui. Ce dernier a refusé mais a fait en sorte de profiter de la grande vulnérabilité de l'enfant en difficulté qu'elle était alors pour organiser sa prostitution.*

*Lors des premiers entretiens, Lola minimisait considérablement les violences subies. Ainsi, lors d'un rendez-vous, elle se présente avec une attèle au poignet. Elle explique que c'est un client qui l'a battu mais ajoute que « ce n'est pas grave », « il y a pire ». Lola va jusqu'à dire qu'en définitive c'est elle qui s'est rendue à ce rendez-vous. Nous apprenons également que son proxénète la gifle régulièrement mais que cela aussi « ce n'est pas grave ».*

*C'est donc avec une jeune femme pétri de honte de culpabilité et sous emprise qu'il convient de travailler*

*Dès lors, l'option d'accompagnement choisi aura été d'aider Lola à prendre conscience des stratégies d'emprise mise en place à son encontre par son proxénète pour lui permettre dans un second temps de les déconstruire et de s'en libérer.*

*. Les échanges avec sa référente sociale, le lien de confiance tissé aux cours des entretiens contribuent à ce que Lola reprenne confiance en elle en s'autorisant à exprimer et donner sens ses émotions, sentiments, ambivalences. La densité de la relation et du contenu des échanges conduisent sa référente sociale à proposer à Lola de rencontrer un-e psychologue. Cette proposition est radicalement refusée par Lola.*

*Bien qu'ayant toujours peur de son proxénète mais plus sûr d'elle, elle profite d'un départ en vacances pour lui envoyer un message lui signifiant qu'elle arrête et qu'il ne prenne plus contact avec elle.*

*Depuis, Lola n'a plus de contact avec son proxénète. Un réseau de professionnels s'est constitué autour d'elle, elle se sent moins seule. Sachant que des mineures étaient aussi dans ce réseau, un signalement a été envoyé au Parquet par le service jeunesse. Lola avait encore des craintes et ne voulait pas parler à la Police pourtant se sentant soutenue elle a accepté de se rendre au commissariat. L'entretien a été difficile et Lola n'a pas donné le nom de son proxénète mais une première étape a été franchie. C'est la première fois, depuis son viol qu'elle accepte de rentrer sans un commissariat.*

*Aujourd'hui, Lola voit encore deux clients, « des réguliers avec qui ce n'est pas pareil » dit-elle. Il s'agit d'un père de famille d'une quarantaine d'années et d'un quinquagénaire célibataire. Aujourd'hui Lola exprime le souhait de mettre un terme à ce type de « relations » qu'elle sait toxique pour elle. Et par ailleurs elle continue à « culpabiliser » à l'idée de ne plus rencontrer ces deux hommes qui « l'attendent ».*

*L'accompagnement de Lola se poursuit. En dépit d'un premier refus, des propositions d'orientations vers une prise en charge spécialisée seront réitérées sachant combien Lola aura sans aucun doute besoin un jour où l'autre d'aborder les questions en lien avec la problématique familiales. Questions que jusqu'à aujourd'hui Lola a accepté d'aborder à son propre rythme.*

### 3/E/3 DIAGNOSTIQUE ET ORIENTATION A L'AAVA :

La personne qui débute un stage est positionnée sur un atelier de façonnage manuel ou de conditionnement qui ne nécessite pas la maîtrise d'outils particuliers. Au terme du premier mois, une évaluation est réalisée avec la stagiaire qui porte prioritairement sur les « savoir être » en milieu professionnel (cf. grilles d'évaluation). Ce temps d'évaluation est avant tout une occasion pour l'encadrant technique d'échanger avec la stagiaire, de faire le point avec elle sur ses compétences décelées, de la conseiller le cas échéant, d'aborder en les premières idées concernant son projet d'insertion socioprofessionnels et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Une seconde évaluation est réalisée généralement quand la stagiaire intègre l'atelier machine. Cette seconde évaluation est alors plus centrée sur les « savoirs faire ». Elle doit permettre de préciser les acquisitions de « savoir-faire » transférables en milieu professionnels et le cas échéant les difficultés rencontrées pour y parvenir.

Il nous a semblé important que ces évaluations soient plus orientées sur l'autonomie, la polyvalence, la transférabilité des compétences, l'adaptabilité et le travail en équipe. Cela nous permet également de comparer les éventuels projets professionnels des stagiaires avec nos appréciations en situation de travail. Si les projets professionnels sont cohérents avec ces constats (ou évaluations) le chargé d'insertion peut inciter le stagiaire à se projeter et lui proposer une formation, ou une inscription en intérim. La prise d'initiatives pour la plupart des stagiaires est la chose la plus difficile à acquérir, il y a toujours la crainte de mal faire, les traumatismes anciens, n'incitent pas à prendre de risques, car cela en est un, de prendre des initiatives. Nous nous efforçons de faire disparaître les craintes, en valorisant chaque initiative. De temps en temps nous responsabilisons (quand le travail le permet) une ou un stagiaire pour une tâche spécifique, qui peut aller jusqu'à diriger une petite équipe. Nos observations sont des plus importantes dans ces moment-là, tant pour le responsable que pour celui ou celle qui travaille dans le groupe.

En 2016, comme pour les années précédentes, nous constatons que le temps d'adaptation aux tâches proposées peut considérablement varier d'une personne à l'autre. Situations administratives, vécus traumatiques, plus ou moins grande précarité, problèmes de santé, personnalité...sont autant de critères qu'il nous faut prendre en considération pour travailler avec les stagiaires les orientations qui nous paraissent les mieux adaptées à leurs situations.

# ATELIER DAGOBERT

## FICHE DE REALISATIONS ET D'ACTIVITES

NOM:

PRENOM:

DATE:

		Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
TRAVAUX DE BASE	Assemblage de feuilles				
	Pliage simple				
	Collage simple				
	Insertion de feuillets dans chemise				
	Nettoyage de plan de travail				
	Balayage de l'atelier				
TRAVAUX ELABORES	Décollage de blocs au couteau				
	Nouage cordon				
	Collage d'un support mousse pour cd				
	Clipsage d'un cd				
	Décorticage méticuleux				
	Mise sous tube				
	Mise sous enveloppe				
	Encartage d'un feuillet				
	Confection de paquets sur machine				
	Confection de paquets kraft				
	Mise en carton				
	Conditionnement simple				
TRAVAUX COMPLEXES	Pliage complexe et méticuleux				
	Collage complexe et méticuleux				
	Conditionnement selon répartition				
	Assemblage pour kits				
	Insertion avec recherche de page				
	Pose manuelle d'endos noir				
	Pesage de précision (rivets-rotor)				
	Peinture rotor				
	Assemblage de liasse				
	Encartage brochures				
Filmage palette					
TRAVAUX SUR MACHINE	Pose d'œillet avec presse				
	Perforation classeur avec machine				
	Intercalaires découpe avec machine				
	Piqure manuelle avec machine à plat				
	Piqure manuelle avec machine à cheval				
	Perfo wire avec machine				
	Pose wire avec machine				
	Perfo anneau T				
	Pose anneau T				
	Découpe coins ronds à l'encocheuse				

Observations :

## ATELIER DAGOBERT

### Référenciel de compétences socio professionnelles transférables

Nom:

Prénom:

Date:

Date d'entrée:

	NOTATION	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
T R A V A I L	ADAPTATION AU TRAVAIL				
	COMPREHENSION DES CONSIGNES				
	ORGANISATION				
	INITIATIVES			I	
	MEMORISATION				
	RYTHME DE TRAVAIL				
	ACCEPTATION DU REGLEMENT				
	CONCENTRATION AU TRAVAIL				
	RESISTANCE A LA FATIGUE				
	HABILETE MANUELLE				
	ATTITUDE FACE AU TRAVAIL				
	MOTIVATION				
	ASSIDUITE				S
S O C I A L	ESPRIT D'EQUIPE				
	CONTACT AVEC LES ECADRANTS				
	CONTACT AVEC LES AUTRES STAGIAIRES				
	COMPORTEMENT				
	EXPRESSION ORALE				
	TENUE VESTIMENTAIRE				
	MATERIEL ET LOCAUX				

BLEU première éval, VERT deuxième éval, Noir troisième éval,

Observation:            TB                            B                            M                            I

BLEU

VERT

NOIR

### 3/F) Domicilier

Les décrets n°2007-893 du 15 mai 2007 et n° 2007-1124 du 20 juillet 2007 définissent les nouvelles modalités de domiciliation pour les personnes sans domicile stable et les nouvelles modalités d'agrément pour les associations.

L'établissement AdN92 dispose de l'agrément pour domicilier administrativement les personnes prises en charge par l'établissement au titre de l'accompagnement avec ou sans hébergement.

La procédure de domiciliation permet, d'une part, aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux et, d'autre part, de regrouper à une même adresse le suivi des différents droits sociaux.

sexe	Effectifs	pourcentage
Femme	44	97,80%
Homme	1	2,20%
Total	45	100,00%

Organisme prescripteur	effectif	pourcentage
ADN 75	1	2,20%
ADN 93	4	8,90%
Bus des femmes	1	2,20%
Charité maternelle	1	2,20%
EACP	1	2,20%
Spontanée	29	64,40%
Autres	8	17,80%
Total	45	100,00%

dispositif	Effectifs	pourcentage
------------	-----------	-------------

accompagnement	24	53,30%
Hébergement	21	46,70%
Total	45	100,00%

### 3/G) Accompagner au « vivre ensemble »

#### Les temps festif à l'association :

Chaque année, Le PAAH et AAVA organisent conjointement à l'arrivée des beaux jours une soirée pour fêter l'arrivée de l'été et une soirée au moment de la période de Noël. Il a été proposé aux personnes de cuisiner pour les repas. Elles sont toutes ravies de pouvoir nous faire goûter leurs spécialités culinaires. Ces moments sont l'occasion de partager un repas et de « faire la fête » tous ensemble : personnes accompagnées, hébergées, stagiaires et salarié-es.

Comme tous les ans, nous avons fêté Noël, la Galette des Rois ainsi que la fête de l'été.

**29/12/2016 : Sortie au CIRQUE Cirkacuba:** cette sortie a été organisée avec des personnes sans enfants. Pour certaines d'entre elles, il s'agissait d'une découverte du milieu du cirque et surtout d'une expérience de moment convivial où le bien-être est le but recherché. Le groupe, constitué de cinq personnes a facilité les échanges et discussions.

**Eté : PARC DES CHANTERAINES :** cet après-midi au parc des Chanteraines a permis à deux personnes nous disant particulièrement souffrir de la solitude et ayant des parcours semblables de faire connaissance. L'une venait d'arriver en accompagnement, l'autre était accompagnée par l'établissement depuis 1 an et demi. Cette « sortie » a favorisé la création d'un lien entre ces deux personnes.

#### **Sortie à la mer :**

Le 18 juillet 2016, nous avons proposé aux personnes accompagnées une sortie à la mer.

5 femmes y ont participé et nous avons choisi la destination ensemble : elles souhaitent découvrir Deauville. Cette journée a permis aux personnes présentes de créer ou consolider des liens. Elles se sont baignées ou ont profité de la plage pour se reposer, discuter, rire. Le moment du repas, au restaurant, a été l'occasion de leur faire découvrir des plats que certaines ne connaissaient pas comme les bulots et d'échanger sur les cuisines du monde.

Des photos ont été prises durant cette journée, nous les avons imprimées et données aux personnes qui ont exprimé le fait que ce moment leur avait fait du bien, qu'il représentait un moment d'évasion dans un quotidien souvent difficile.



### **L'atelier « course à pieds »**

Il n'est pas rare que lorsque la situation des personnes que nous accompagnons se stabilise et s'améliore quant à leur santé globale, certaines d'entre elles expriment le désir de « mieux prendre soin d'elles ». C'est en partant de ce constat que l'équipe du pôle Accueil Accompagnement Hébergement a organisé un atelier « course à pieds ».

Les objectifs de cette initiative étaient de permettre aux personnes :

- D'avoir une activité en groupe, créer ou consolider un réseau solidaire,
- De travailler son rapport au corps à travers la respiration,
- De diminuer le stress ou l'anxiété et ainsi de réguler le sommeil

Une dizaine de « sorties » ont été réalisées au parc de Chanteraine entre août et novembre 2016. 8 personnes avec des niveaux d'endurance différents y ont participé.

Toutes ont expliqué que le fait d'avoir une activité sportive leurs faisait du bien. Une des participantes a dit qu'elle avait réussi à bien dormir le soir même et que ça ne lui était pas arrivé depuis longtemps, une autre a été étonnée de sa « performance » et était fière d'elle renforçant ainsi son estime de soi.

Cet atelier constitue également une occasion d'échanger sur les parcours de personnes, les activités qu'elles pratiquaient auparavant. Le rapport au corps et comment en prendre soin sont des sujets abordés régulièrement après les séances lorsque les participantes, de retour à l'établissement se retrouvent autour d'une collation. Mais cette activité représente surtout un moment de plaisir passé ensemble en dehors des entretiens et d'un quotidien qui peut être difficile.

Le bilan de cet atelier, tant pour les personnes accompagnées que pour l'équipe est positif. Il sera reconduit pour 2017 avec pour projet la participation à une course à pieds dédié à une cause sociale et/ou humanitaire.

Nous maintiendrons l'atelier « course » en 2017 avec un nouvel objectif : celui de participer à une course pour une cause.

Je n'avais jamais pratiqué une quelconque activité sportive auparavant. La course à pieds m'aide à me détendre, à relâcher les tensions et à évacuer le stress. C'est aussi idéal pour moi car cela me permet de me vider la tête et à mieux dormir. Le fait de courir me donne confiance en moi-même. Je me dis que si je peux faire cet effort, donc je peux en faire dans d'autres circonstances.

Madame B. C

### 3/H) Faire émerger et/ou élaborer un projet de vie



Le vécu des personnes accueillies à l'AdN92 en 2014, et les années précédentes, est marqué par la prostitution, des difficultés sociales majeures, l'errance et les violences subies. La demande de prise en charge et d'accompagnement qui nous est adressée par celles-ci témoigne du fait que de cette vie, « *elles n'en veulent et n'en peuvent plus* ». Pour ces personnes, très majoritairement des femmes en 2014, qui parfois depuis plusieurs années vivent au jour le jour, l'idée même d'un projet de vie est difficilement imaginable au moment de leur admission. Accompagner ces personnes pour qu'émerge puis s'élabore un projet de vie constitue l'axe central autour duquel s'organisent les prises en charge réalisées par les équipes de l'AdN92.

Pour y parvenir, les travailleurs sociaux ont régulièrement recours au « récit de vie ». Ce procédé est un support facilitant pour la personne et le travailleur social qui l'accompagne.

### **11 récits de vie ont été travaillés avec les personnes en 2016**

Le récit de vie a deux objectifs principaux. Tout d'abord, il permet de parler de la prostitution et des violences subies en mettant les affects à distance. La parole de la personne est contenue dans un cadre qui est soutenant pour celle-ci. Ce travail sur le parcours de vie des personnes accueillies permet de mettre des mots sur les violences, des trajectoires, la prostitution, et de faire des liens entre le passé et le présent, permettant parfois la compréhension de certains événements, la prise de recul sur son histoire et de pouvoir tourner une page pour avancer plus sereinement.

Le deuxième objectif de ce récit de vie est l'élaboration d'un écrit sur le parcours de vie avec la finalité d'un dépôt de dossier auprès de la Préfecture pour une régularisation à titre humanitaire.

Le récit de vie est proposé à la personne dans le cadre d'un accompagnement social global. Il n'est donc pas nécessairement en lien avec une régularisation.

Le récit de vie peut s'élaborer lorsque la personne est accompagnée depuis quelque temps par l'Amicale du Nid et que sa situation a pu se stabiliser, par rapport à l'hébergement par exemple. Nous évaluons aussi l'état psychique de la personne afin de ne pas la mettre en difficulté.

Nous rencontrons alors la personne environ une fois par semaine, sur un temps délimité, une heure environ, et à un rythme qui lui appartient. Ce travail peut prendre plusieurs mois, l'objectif n'étant pas la rapidité de la réalisation de l'écrit mais bien une prise de conscience du parcours de vie et un travail sur les traumatismes subis.

Nous proposons à la personne, différentes méthodes d'élaboration. Nous pouvons réaliser ce travail soit au sein de l'association, soit sur le lieu d'hébergement, en prenant des notes sur son discours, ou alors en lui laissant la possibilité d'écrire elle-même son récit et de le reprendre avec elle au fur et à mesure des entretiens.

Le travailleur social reprend alors les notes afin de formaliser cet écrit, à la première personne du singulier, qui sera relu avec la personne afin d'effectuer d'éventuelles modifications ou d'apporter d'autres éléments. Cette relecture permet également à la personne de clore ce travail et de pouvoir tourner une page.

### **3/I) Accompagner vers l'autonomie en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions :**

Nous avons vu ci-dessus, combien l'accompagnement des personnes dans l'élaboration d'un projet de vie occupait une place centrale à l'AdN92. Bien souvent, le corolaire à ce projet de vie est la recherche de l'autonomie. Pour autant, il est un écueil à éviter : celui de considérer que seul l'accès au logement autonome et l'obtention d'un emploi sont à même de garantir

l'autonomie des personnes que nous accueillons. Pour certaines d'entre elles, les violences subies dans le cadre de la prostitution mais également au sein même de leur famille ont généré des souffrances psychiques qui ne sont pas sans incidence sur leurs attitudes et comportements lesquels s'avèreront difficilement compatibles avec l'accès à l'emploi sur le marché du travail en « milieu ordinaire » et l'obtention d'un logement de droit commun. Ce sera donc la vigilance et l'acuité « clinique » des travailleurs sociaux à déceler les difficultés rencontrées par chaque personne dont il est référent qui contribuera à élaborer au cas par cas et avec la personne concernée un accompagnement vers « une » autonomie la plus adaptée.

### **3/1/2 LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU SERVICE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE L'AUTONOMIE**

Depuis 2012, l'atelier de sociolinguistique, animé par une formatrice de la Maison des femmes d'Asnières constitue une offre d'accompagnement diversifiée qui contribue à la réalisation des projets d'insertion socioprofessionnels des stagiaires de l'AAVA et des personnes accompagnées par le PAAH

Le fait d'être animé par la maison des femmes d'Asnières est une opportunité très intéressante. En effet, les femmes qui suivent les ateliers peuvent également participer aux activités proposées par cette association. Cela représente une ouverture vers l'extérieur, le droit commun, la découverte d'une « vie sociale », l'émancipation et l'autonomie.



Période d'octobre à décembre 2016



Formatrice : *Sylvie Djalo*

## **Présentation de l'action**

L'atelier se déroule dans les locaux d'ADN, à Colombes, les jeudis de 13 heures à 16 heures.

L'atelier, en entrée - sortie permanente, a concerné 10 personnes. 3 évaluations sont prévues en janvier.

Toutes les participantes à l'AVAA passent un test de positionnement linguistique qui permet d'établir leur niveau et de préconiser une orientation si nécessaire. Cet entretien permet également de présenter l'atelier linguistique et de déterminer des objectifs d'apprentissage en rapport avec le projet de la personne, s'il est formulé.

Les ateliers ont été initiés en 2013. Différentes mises en œuvre ont été expérimentées pour répondre au mieux à l'objectif de la structure ainsi qu'à celui des participantes.

En septembre 2015, une réflexion conjointe a été menée sur l'intérêt de structurer des cours de français autour d'un projet collectif qui serait porté par toutes les participantes à l'atelier linguistique.

En septembre 2016, l'opportunité de réaliser ce projet collectif s'est manifestée dans la décision d'ADN 92 d'organiser une Journée Portes Ouvertes au mois de juin 2017. Deux réunions de travail avec l'équipe encadrante ont permis de cerner les objectifs de cette journée et de voir comment l'atelier linguistique pourrait s'en emparer et travailler les apprentissages en lien avec le projet.

Interventions dans la structure	
d'octobre à décembre	
Atelier de 3 heures	7 séances
Réunion de travail	2 séances
Evaluations	12 personnes

## Profil des participantes

Le groupe est essentiellement constitué de femmes.

L'ensemble des personnes testées se situe dans les tranches d'âge suivantes :

Tranches d'âge			
- 26 ans	26-40 ans	41-55 ans	56 ans et plus
0	5	4	1

Niveau linguistique des personnes testées													
Oral							Ecrit						
Infra A1.1	A1.1	A1	A2	B1	B2	>B2	Infra A1.1	A1.1	A1	A2	B1	B2	>B2
0	0	2	4	3	1		0	3	2	3	1	1	

## Déroulement

### Rappel des objectifs visés :

- Favoriser l'acquisition de compétences linguistiques en lien avec le contexte professionnel des bénéficiaires et leur permettre d'accéder plus rapidement à l'offre d'insertion / offre d'emploi.
- Améliorer l'accompagnement des bénéficiaires, les rendre plus autonomes dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle et dans leur accès aux droits.

La formation privilégie le développement de compétences linguistiques orales et écrites en fonction des priorités et besoins identifiés. La connaissance de ses droits et devoirs, des codes et règles en vigueur dans le monde du travail est favorisée.

La préparation de la Journée Portes Ouvertes qui se déroulera le 15 juin 2017 sert de support aux apprentissages et à la réalisation des objectifs visés.

### **Spécificité du groupe :**

	D'octobre à décembre 2016
Nombre de personnes inscrites	10 (12 personnes évaluées)*
Taux d'assiduité	76%
Nombre de participantes par cours	8 à 9 personnes

*\*2 personnes ont été orientées vers des dispositifs d'apprentissage de la langue correspondant à leur problématique linguistique.*

### **L'hétérogénéité du groupe :**

Le groupe est très hétérogène puisqu'il s'étend d'un niveau A1 à B2 à l'oral et d'un niveau Infra A1.1 à B2 à l'écrit.

L'hétérogénéité à l'oral permet d'enrichir les apprentissages. En effet, le panachage des niveaux offre aux participantes d'un niveau moins avancé les modèles linguistiques plus évolués des autres participantes, tandis que ces dernières se trouvent sollicitées pour expliciter, paraphraser leur propos et renforcent ainsi leurs compétences linguistiques.

L'hétérogénéité à l'écrit est plus difficile à gérer. C'est pourquoi, lors des temps d'écrit, le groupe est scindé en deux. Le groupe le plus avancé peut travailler en autonomie, ce qui permet de consacrer plus de temps au groupe moins scripteur. L'aide d'encadrants de la structure ADN peut être sollicitée si nécessaire.

### **La dynamique :**

Le groupe a spontanément adhéré au projet collectif de préparer la Journée Portes Ouvertes et l'investissement des participantes est important.

Les objectifs qui sous-tendent la réalisation d'un tel projet ont été perçus par les participantes comme répondant à leur propres objectifs : s'exprimer sur le métier du façonnage, se présenter professionnellement, valoriser son travail et se mettre en valeur, s'adresser à des interlocuteurs professionnels, améliorer son écrit, produire différents types de textes, renouer avec l'apprentissage, construire et organiser ensemble un évènement, etc...

L'étroite collaboration entre la structure et les ateliers linguistiques permet également de renforcer la dynamique. En effet, un encadrant de la structure est disponible lors des temps de cours, un comité de pilotage comprenant les représentants des différents services, les participantes à l'atelier linguistique et la formatrice se réunit une fois par mois afin de mesurer l'état d'avancement du projet et l'enrichir.

### **Méthodes et outils pédagogiques utilisés :**

Le contenu de cette journée a été élaboré au moyen d'un « jeu rallye » proposé aux participantes de l'atelier linguistique et aux membres de l'équipe encadrante. Le dépouillement des questions posées lors de ce jeu a permis de bâtir le programme de la Journée Portes Ouvertes (voir en annexe).

A partir du programme les tâches à réaliser ont été déterminées par le groupe.

Chaque séance est découpée en plusieurs temps :

- un rappel de la séance précédente,
- la réalisation d'une des tâches définies lors de la synthèse du questionnaire (écriture à partir d'une photo, construction d'un discours de présentation de la journée, présentation du métier exercé,...),
- un temps d'appropriation ou de révision d'un point linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison) en fonction des groupes,
- le remplissage collectif du journal de bord, mémoire du travail réalisé, des décisions prises et de la répartition des tâches entre les participantes.

### **Premiers constats :**

Les différentes formules adoptées pour la réalisation des ateliers linguistiques depuis 2013 révélaient la difficulté à capter l'attention régulière et l'assiduité du public. Bien que se disant intéressés par une amélioration de leurs compétences linguistiques professionnelles en vue d'une insertion plus aisée, les apprenants éprouvaient de grandes difficultés à

consacrer du temps à ces ateliers. Ceux-ci demandaient probablement une disponibilité intellectuelle que nombre d'entre eux ne possédait pas.

En revanche, cette nouvelle session s'annonce beaucoup plus vivante : la fréquentation de l'atelier est plus importante, le taux d'assiduité est passé de 70% à 76%, l'implication est réelle et soutenue, les prises de paroles et les propositions sont importantes et pertinentes, les signes de fatigue beaucoup moins perceptibles.

Cet état de fait est à mettre sur le compte de la forme de l'atelier qui dans sa dimension collective et très concrète, avec un objectif final bien défini, semble plus stimulant que le seul objectif individuel d'une formation collective classique.

Le second aspect qui joue en faveur de la dynamique de la formation est la synergie entre les différents acteurs qui s'est établie autour de ce projet. Synergie due à la présence des encadrants techniques lors de certaines séances, à la poursuite des ateliers linguistiques dans les ateliers de production et vice et versa (prise de photos, enquêtes linguistiques dans l'atelier de production, réalisation de tâches pour l'atelier linguistique hors temps de cours). L'interpénétration des actions permet de donner au projet de Journée Portes Ouvertes une présence importante, cadrante et impliquante et renforce l'action d'apprentissage.

C'est donc un bilan très positif qui ressort de ces sept premières séances de face à face.

#### **Point de vigilance :**

L'implication de chacune devrait monter en puissance avec l'approche de la Journée Portes Ouvertes ce qui pourrait mettre sous pression les participantes, pression qu'il faudra s'attacher à garder stimulante et non paralysante.



### **3/J/1 LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE :**

il se réunit une fois par trimestre. Il est constitué de :

- Quatre représentants des usagers élus : deux pour l'AAVA et deux pour le PAAH.
- Un administrateur membre du comité territorial de l'association
- Un travailleur social du PAAH
- Un encadrant technique d'atelier
- Un membre de la direction

### **3/J/2 LES REUNIONS DE L'ATELIER :**

Le premier mardi de chaque mois, les stagiaires de l'AAVA se réunissent à 11h pour échanger entre elles sur « la vie à l'atelier ». A 11h30, l'équipe encadrante les rejoint. C'est alors un temps de discussion qui s'engage et qui permet d'aborder toute question en lien avec l'AAVA ou avec leur situation sociale.

## **Rapport d'activité de Madame Gina S. représentante élue du Conseil de la Vie Sociale (CVS)**

*Nous avons vécu une année d'actions et avons pu réaliser certains des projets envisagés au cours des assemblées qui ont eu lieu ces derniers mois. Nous nous réunissons à l'occasion des Conseils de la Vie Sociale dont j'ai été élue représentante par les stagiaires de l'AAVA et des personnes. Une autre personne a été élue représentante des personnes hébergées et accompagnées par l'établissement. Nous avons aussi une réunion le premier mardi de chaque mois entre stagiaires de l'AAVA.*

- Actions réalisées :

- *La mise en place d'un planning pour le ménage du réfectoire et l'ajout d'un micro-onde*
- *Les cours d'informatique et l'atelier de socio-linguistique*
- *La préparation pour les entretiens dans une entreprise*
- *Les sorties « courses à pieds » avec nos référentes sociales*
- *La réunion du 08 mars, journée des droits des femmes avec la visite de la Sous-préfète qui a réuni un grand nombre de personnes et nous a permis d'espérer avoir plus de clients pour l'atelier et rassurée d'avoir des « papiers ». J'en profite pour remercier les participants qui ont eu la gentillesse de nous soutenir au cours de cette réunion.*
- *L'organisation de la journée « portes ouvertes » qui nous permet de connaître comment faire les démonstrations des productions, des activités de l'atelier. Nous ferons une exposition de photos, un mur d'expression et une exposition. L'organisation de cette journée « portes ouvertes » nous permet d'avoir accès à des responsabilités et nous remercions pour cela l'équipe de l'Amicale du Nid.*

- Projets non réalisés :

- *Il avait été promis la réparation d'ordinateurs et de mettre dehors ceux qui ne fonctionnent pas. J'espère que ce sera fait au cours des mois prochains*

- Projets futurs :

- *Nous aimerions organiser des sorties en été entre personnes accompagnées.*
- *Nous souhaitons faire des prospectus à distribuer aux femmes qui sont dehors et encore dans la prostitution.*

## 4 ) Conclusion et perspectives

En 2016, la finalisation de la réécriture du projet d'établissement et sa validation par le conseil d'administration de l'association ont clôturé un cycle d'évaluation et d'élaboration entamé en 2013 avec l'évaluation interne qui fut suivie de l'évaluation externe de l'établissement.

Comme nous l'avons souligné, la diversification du parc d'hébergement, l'amélioration de l'accompagnement des enfants, la consolidation des actions d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, l'harmonisation des procédures ayant pour objectif l'amélioration continue de la prise en charge des personnes accompagnées ainsi que l'appui stratégique aux structures généralistes sont les axes stratégiques retenus dans le projet d'établissement et qui constitueront notre « feuille de route » pour les cinq années à venir.

La mise en œuvre de ces actions se réalisera dans le cadre de la mise en place des commissions départementales de sortie de la prostitution prévues par la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées promulguée le 13 avril 2016. La mobilisation de l'Amicale du Nid des Hauts-de-Seine est totale pour accompagner les personnes qui lui seront adressées par ces commissions départementales. Une réflexion a été engagée pour penser les nécessaires adaptations de nos modalités d'accueil et d'accompagnement que nécessitera ce nouveau dispositif.

L'ensemble des salarié-es de l'établissement a contribué à la conception et la réalisation du présent rapport d'activité. Cette démarche participative témoigne encore une fois de l'engagement de chacune et chacun dans les missions d'accueil et d'accompagnement de personnes en difficultés qui nous sont confiées. Nous les en remercions.

<b>Henri BROCHE</b>	<b>Jean-Christophe TETE</b>	<b>Jean-Marc AUGUIN</b>	<b>Thierry marteil</b>
Président du Comité Territorial	Directeur d'établissement Responsable territorial Amicale du Nid 75 et 92	Directeur adjoint Amicale du Nid 75 et 92	Chef d'atelier

### 5/A) Extrait du projet d'établissement : Partie V : Perspectives globales de développement de l'établissement pour les 5 années à venir

La Traite des Etres Humains

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) chiffre à **2450000** par an le nombre de victimes de la TEH. Selon l'UNODC, les formes principales sont la prostitution (79% des cas) et le travail forcé (18% des cas). Ce même rapport indique que deux tiers des victimes de la TEH sont des femmes et que 13% sont des mineurs.

Dans leur grande majorité, les personnes accompagnées par les équipes de l'AdN92, Atelier d'Aide à la Vie Active et Pôle Accueil Accompagnement Hébergement ont vécu des parcours qui répondent aux critères définissant la TEH. Pour répondre le plus justement possible à cette problématique spécifique, les équipes de l'établissement participent activement au projet européen ISEC initié par l'association (**cf. annexe n°4**). Il s'agit d'un **projet de recherche/action pour formaliser les connaissances sur les moyens d'emprise des réseaux, et mutualiser les savoir-faire sur l'accompagnement vers l'émancipation des victimes de traite des réseaux d'exploitation sexuelle.**

Les apports théoriques et pratiques obtenus dans le cadre de ce projet permettront de développer nos compétences en matière d'évaluation et d'accompagnement des personnes victimes de la TEH.

Incidence sur les enfants des violences subies par leurs mères

Autre problématique dont se saisissent les équipes de l'AdN92: celle de la possible incidence sur les enfants, des violences subies par leurs mères. L'établissement accueille des mères avec leurs enfants. La durée de ces hébergements se compte en années. Préciser les termes d'un accompagnement spécifique des enfants constitue un axe prioritaire de développement. En lien avec l'AdN75, l'AdN92 mettra en œuvre d'un projet dédié à cette problématique et soutenu par une subvention accordée par la Fondation de France dans le cadre d'une réponse à appel à projet.

Récapitulatif des objectifs stratégiques de développement pour l'établissement

Un comité de suivi chargé de l'évaluation du projet d'évaluation se réunira une fois par an. Lors de la première rencontre fin 2016 ce comité de suivi sera chargé de déterminer les objectifs opérationnels et les indicateurs de suivi pour les cinq années suivantes à partir des objectifs stratégiques suivants :

**A) LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HEBERGEMENT :**

- 1) Continuer à maintenir une bonne qualité d'accompagnement dans les hébergements
- 2) En fonction des appels à projets de la DRIHL, créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence et d'insertion
- 3) Prendre en compte l'impact sur les enfants des violences subies par les mères dans le cadre des accompagnements (avec ou sans hébergement) par la mise en place d'un projet avec l'AdN 92 et avec pour partenaire l'association ARFOG-LA FAYETTE financé par la fondation de France. En parallèle de ce projet une réflexion plus globale sera menée sur la place des enfants dans les accompagnements.
- 4) A partir du référentiel TEH de l'Amicale du Nid améliorer l'identification des personnes victimes de la TEH et leur accompagnement
- 5) Intégrer la loi du 13 avril 2016 et notamment les parcours de sortie de la prostitution dans la méthode d'accompagnement social de l'Amicale du Nid en prenant en compte la compétence de l'équipe dans la rédaction des parcours de vie comme outil éducatif
- 6) Maintenir et développer des ateliers sociolinguistiques en lien avec l'insertion professionnelle
- 7) Maintenir et développer des ateliers collectifs en fonction des besoins repérés des personnes accompagnées

**B) LES ACTIONS D'ALLER VERS :**

- 8) Développer des actions de prévention auprès des mineurs et des jeunes
- 9) Développer des partenariats et proposer les compétences acquises de l'Amicale du Nid pour proposer un soutien ou/et de la formation aux équipes qui accompagnent des personnes victimes de la TEH et de la prostitution
- 10) A partir de l'expérience acquise de l'équipe développer selon les possibilités des actions de prévention sur internet

L'Atelier

# Dagobert

Efficace et solidaire



**Tous travaux de façonnage  
pour l'imprimerie et le conditionnement**



# L'Atelier Dagobert

## Notre savoir-faire

L'Atelier Dagobert est spécialisé depuis plus de 30 ans dans le travail de sous-traitance, le façonnage et le conditionnement de qualité, au service des imprimeurs, reprographes et prestataires spécialisés.

Nous disposons d'un matériel professionnel permettant d'offrir une grande rapidité d'exécution, tout en garantissant un niveau de qualité maximum. Mais notre spécificité réside dans le travail manuel, de petites et moyennes quantités, avec des assemblages originaux ou complexes, ce qui amène l'Atelier Dagobert à intervenir pour de grandes marques, notamment dans le secteur du Luxe.

L'équipe encadrante est composée de professionnels de l'imprimerie confirmés. Autour du Chef d'Atelier, deux encadrants d'atelier, une éducatrice technique et un agent de méthode transmettent à tous nos collaborateurs leur expérience et leur savoir-faire pour garantir « la qualité totale pour la satisfaction de nos clients ».



## Qui sommes-nous ?

**L'**Atelier Dagobert (Atelier d'Aide à la Vie Active) basé à Colombes (92) est une émanation de l'Amicale du Nid, association loi de 1901, fondée en 1946. Laïque et indépendante de toute formation politique, l'Amicale du Nid a pour vocation l'aide aux personnes victimes des réseaux de prostitution et / ou de traite des êtres humains. Sa démarche de reconstruction intègre l'accueil, le soutien psychologique et l'hébergement.

L'Atelier Dagobert est une de ses réalisations concrètes qui accompagne en permanence une vingtaine de stagiaires sur une période d'un an. Il leur apporte une formation qualifiante pour les aider à se reconstruire et permettre leur insertion sociale et professionnelle. L'objectif est de rechercher l'orientation la mieux adaptée pour chaque personne au terme de son stage : accès direct à l'emploi ; formation complémentaire ; intégration dans un autre chantier d'insertion ; etc.

Pour Jean-Marc Auguin, Directeur adjoint du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de l'Amicale du Nid des Hauts de Seine :

« *L'Atelier Dagobert est une grande fierté car il permet aux plus démunis d'accéder à une véritable réinsertion professionnelle. Les clients sont conscients de cette dimension sociétale. Bien sûr, ils veulent d'abord une qualité irréprochable et des prix compétitifs, mais ils partagent aussi notre fierté de contribuer à la dimension sociale de l'Atelier* ».

## Nos travaux de façonnage



- Découpe, rainage.
- Pliage, collage, de chemises, boîtes et toutes formes. Assemblage et insertion d'éléments.
- Découpe d'encoches pour intercalaires et perforation Yoko, Multo, GBC et Wire-o sur Lhermite en petite et moyenne quantité.
- Pliage sur machine 45 x 64 cm, 2 groupes de 2 poches en plis parallèles.
- Assemblage de liasses et confection de blocs ou carnets agrafés ou collés. Assemblage de toute matière pour échantillon ou nuancier
- (carton, PVC, papier...). Reliure en coin par vis ou œillet.
- Mise sous classeurs.
- Reliure simple ou double métallique wire'o en petites et moyennes quantités. Conditionnement d'objets, de brochures suivant répartition.
- Confection de blocs de feuilles, collés dans une couverture. Brochures 2
- agrafes métal 8 à 36 pages et plus en manuel (grammage épais ou formes spéciales).
- Tous travaux manuels de table et de façonnage d'imprimerie.

## Nos travaux de conditionnement



- Comptage de petits objets et insertion dans des boites ou sachets (visserie, piles, clés USB, CD ou DVD, et tous objets publicitaires).
- Mise en boites de flacons de parfum ou produits cosmétiques.
- Mise en boites ou sachets de bijoux fantaisie et insertion dans un fourreau. Répartition en différents lots selon liste.
- Mise sous tubes d'affiches.
- Mise sous enveloppes de tous documents papier ou autre.

## Notre objectif de Qualité Totale



Nous avons développé une démarche d'amélioration continue pour faire de l'Atelier Dagobert un lieu de travail exemplaire, où nous aimons recevoir nos clients.

Une démarche Qualité originale : le Cycle d'Amélioration Continue, le « CAC ». Il comporte 5 phases :

1. Eliminer tout ce qui est inutile sur le poste de travail et son environnement
2. Ranger en trouvant la bonne place pour chaque chose
3. Nettoyer pour obtenir une propreté irréprochable
4. Standardiser en faisant de chaque progrès le nouveau standard de base
5. Progresser en renouvelant le processus



Pour Thierry Marteil, Chef d'Atelier responsable Qualité, la Qualité Totale est un état d'esprit permanent :

*« Nous en parlons à chaque réunion d'équipe pour améliorer le cadre de l'Atelier et l'organisation du travail. Améliorer la qualité des postes de travail et de leur environnement est le meilleur moyen pour améliorer la qualité des produits finis ».*



## Nos clients nous font confiance

Le processus de contrôle qualité intègre les exigences les plus élevées de nos clients. C'est pourquoi ils nous sont si fidèles. La durée de nos relations s'explique aussi par le partage des mêmes valeurs humanistes, la qualité du relationnel et la confiance mutuelle. Imprimeurs, façonniers, clients directs disent de nous :

« Pour nous, l'important c'est la qualité et le prix. Mais avec leur engagement humanitaire, on travaille en harmonie »

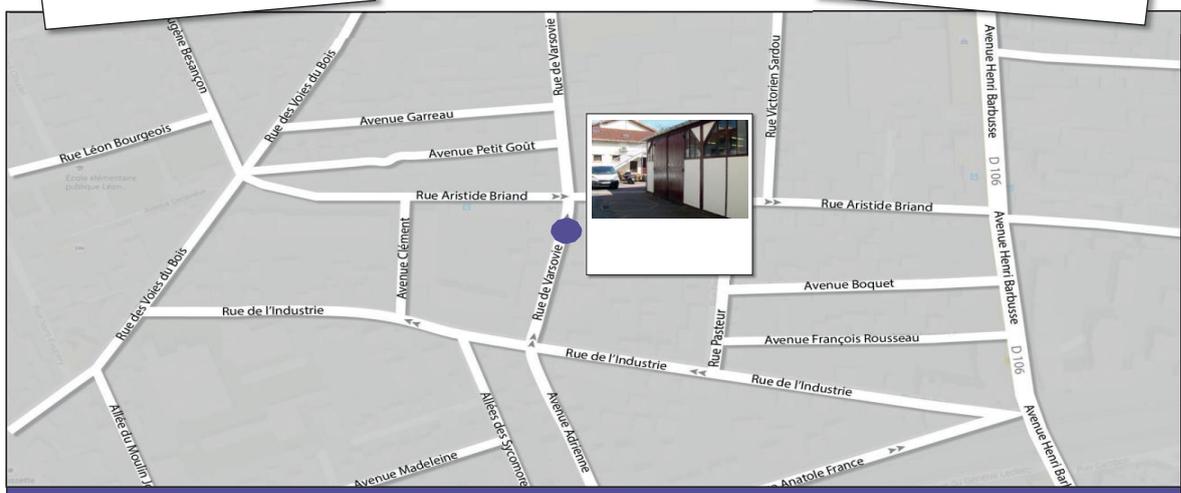
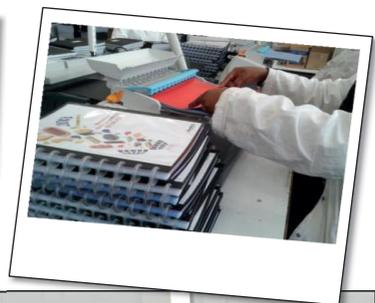
« Nous avons besoin de prestataires compétents et réactifs, capables de s'adapter sur les délais »

« On fait travailler l'Atelier Dagobert car ils nous trouvent toujours des solutions »

« Ils ont une démarche artisanale qui leur permet de s'adapter aux demandes »



« Nous avons une relation de confiance. J'aime travailler »



Nous intervenons sur toute l'Île de France et les départements limitrophes  
Contactez-nous :Thierry Marteil - Chef d'Atelier Atelier Dagobertatelier@adn92.fr

[www.atelierdagobert.com](http://www.atelierdagobert.com)

## Innovation sociale

Passeport pour

.1

### Une nouvelle vie

Depuis 40 ans, l'atelier d'aide à la vie Active (AAVA) Dagobert géré par l'association l'Amicale du Nid, propose un accompagnement social et professionnel pour sortir du système prostitutionnel. Une occasion de se projeter tout en douceur dans une nouvelle existence ...



© Michel Le Moine

**N**athalie a 41ans. En 2013, elle fuit la guerre qui sévit dans son pays, le Congo. Accueillie à Lille chez une

cousine, elle est contrainte de se prostituer pour continuer à être hébergée. Après quelques mois, elle décide de partir, refusant son sort de femme objet. C'est à Paris, que Nathalie rencontre l'Amicale du Nid, une association spécialisée qui lui propose au bout de quelques mois et bien des péripéties, une place au sein de l'atelier daide à la vie active (AVA) Dagobert située à Colombes dans les Hauts-de-Seine. Comme Nathalie, ils sont une petite quarantaine chaque année, des hommes, des femmes mais aussi des transgenres, à se voir offrir La chance de changer de vie

lequel, ils ont sombré durant des années.

*« Notre objectif est de permettre à toutes ces personnes de découvrir qu'elles peuvent trouver leur place dans la société en dehors du commerce de leur corps. C'est une démarche complexe qui réclame du temps », explique*

Jean-Marie Auguin, le directeur adjoint de L'établissement.

La plupart des personnes accueillies sur place ont des histoires similaires et pour tant très différentes. Certaines d'entre-elles ont fui la guerre et se sont retrouvées obligées de vendre leurs corps pour survivre, d'autres ont été prises dans les filets de réseaux internationaux, d'autres encore ont déserté leur famille à la suite de violences sexuelles et ont connu l'errance, puis la prostitution.

Quelles que soient leurs trajectoires, toutes partagent de profonds traumatismes et une difficulté à mener une existence normale, en dépit d'une volonté affirmée de s'en sortir.

« Toutes ces femmes sont orientées par des associations ou des établissements. Elles ont fait t seules la démarche de quitter le système prostitutionnell. C'est un premier pas », raconte Jean-Marc Auguin.

### Une loi qui consacre l'accompagnement

La loi de lutte contre le système prostitutionnel, adopté le 6 avril dernier par le Parlement, est avant tout connue pour les mesures visant la pénalisation des clients. Une avancée majeure permettant de faire des personnes en situation de prostitution, non plus des coupables, mais bien des victimes. Pourtant, les plus nombreuses dispositions de ce texte concernent avant tout l'accompagnement à la sortie du système prostitutionnel. La loi prévoit en effet la création de commissions départementales mixtes (associations et pouvoirs publics) qui devront se prononcer et accompagner les personnes à sortir de la prostitution. Mais de nombreuses incertitudes persistent quant à la mise en œuvre de ce texte.

• « Nous attendons de nombreux décrets qui devraient paraître

durant l'été" précise Hélène de Ruyg, Déléguée générale de l'association l'Amicale du Nid. Les décrets les plus attendus sont ceux qui portent sur le montant de l'allocation permettant à la personne accompagnée de sortir de la prostitution, l'identité des autorités présentes au sein des commissions et l'organisation des relations avec les associations. De la même manière, on ne connaît pas encore le montant de la dotation du fonds spécifique qui devra financer ces actions d'accompagnement, ni quels seront les moyens consacrés à l'hébergement des personnes accompagnées. Si la loi de lutte contre le système prostitutionnel se veut ambitieuse à de nombreux égards, sa mise en œuvre dans les meilleures conditions semble loin d'être acquise...



© Michel Le Moine

## Normalité

Une fois admises, généralement durant une période de deux fois six mois, elles bénéficient d'un hébergement, soit au sein de la structure qui les envoie, soit dans un des appartements gérés par l'Amicale du Nid, la structure en charge, entre autres, de l'AVA de Dagobert. Elles peuvent également bénéficier d'un accompagnement social, prodigué par l'une des quatre éducatrices spécialisées. C'est le cas de Marion Potin. « *Nous faisons tout d'abord en sorte d'écouter leur parole, de prendre le temps de reconnaître leurs traumatismes tout en veillant à ne pas les figer dans leur vie d'avant* ». L'accompagnement social consiste également à ouvrir les droits de ces femmes, à écouter leur projet de vie, à les faire rentrer dans une certaine normalité. Parallèlement, elles réalisent leurs premiers pas professionnels au sein de l'AVA aux côtés de formateurs chevronnés. « *Ces femmes n'ont en général jamais travaillé. Elles maîtrisent mal la langue française et ont de la difficulté à entretenir des relations apaisées avec les autres. Durant les trois premiers mois, nous leur proposons des missions simples et nous travaillons autour des repères professionnels, de la vie ensemble, du respect des horaires* », explique Thierry Marteil, chef de l'atelier au sein de l'AVA Dagobert.

## Femme libre

Au fil des semaines, des tâches de plus en plus complexes sont confiées aux travailleuses qui peuvent bénéficier d'une rétribution à hauteur de 80 % du Smic.

« *Notre spécialité, c'est l'imprimerie, le façonnage et le conditionnement d'emballages mais nous travaillons également sur la fabrication de petits moteurs pour le compte d'Airbus par exemple* », explique Thierry Marteil. Le but est que toutes ces femmes apprennent un savoir-faire mais également se découvrent des capacités dont elles n'avaient pas toujours conscience et se projettent plus sereinement dans le futur. « *Certaines d'entre-elles ont pu trouver des COD et même des COI après notre intervention, mais notre vocation première n'est pas prioritairement de faire de l'insertion professionnelle. Notre objectif reste avant tout qu'elles retrouvent une certaine stabilité et qu'elles prennent réellement conscience qu'il existe de vraies alternatives à la prostitution* », explique Jean-Marc Auguin. Une démarche qui semble commencer à porter ses fruits, surtout pour Nathalie. « *Depuis que je suis ici, j'ai repris confiance en moi. Je commence à faire des projets ... Je crois que je suis prête à mener une existence de femme libre.* » •

Antoine Janbon

# La prostitution, une question sociétale

Régulièrement considérée comme un fait normal, propre à chaque société, parfois banalisée par le discours médiatique, la prostitution fait chaque jour plus de ravages sur tous ceux qui en sont victimes. Un des enjeux du dernier ouvrage de Geneviève Duché, présidente de l'association l'Amicale du Nid, est bien de redonner au phénomène prostitutionnel une véritable portée sociétale. Comme le précisent les premières pages de ce livre, « la prostitution n'est pas simplement une affaire privée, elle est une violence sexuelle, une question sociale et politique ». Le but de ce livre n'est pas d'empêcher la liberté sexuelle féminine mais bien d'abolir la prostitution qui est une entrave à l'égalité entre les sexes. Une analyse également développée par Danielle Bousquet, présidente du Haut Conseil pour l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui souligne dans sa préface que « quand la prostitution sera enfin abolie, un des principaux verrous de la domination masculine aura sauté et l'égalité entre les hommes et les femmes aura connu une avancée historique ».

> Pour plus d'informations :

*Non au système prostitutionnel*, Geneviève Duché, éditions Persée, janvier 2016,

393 pages.

**Union Sociale Juin-Juillet 2016 N°298**